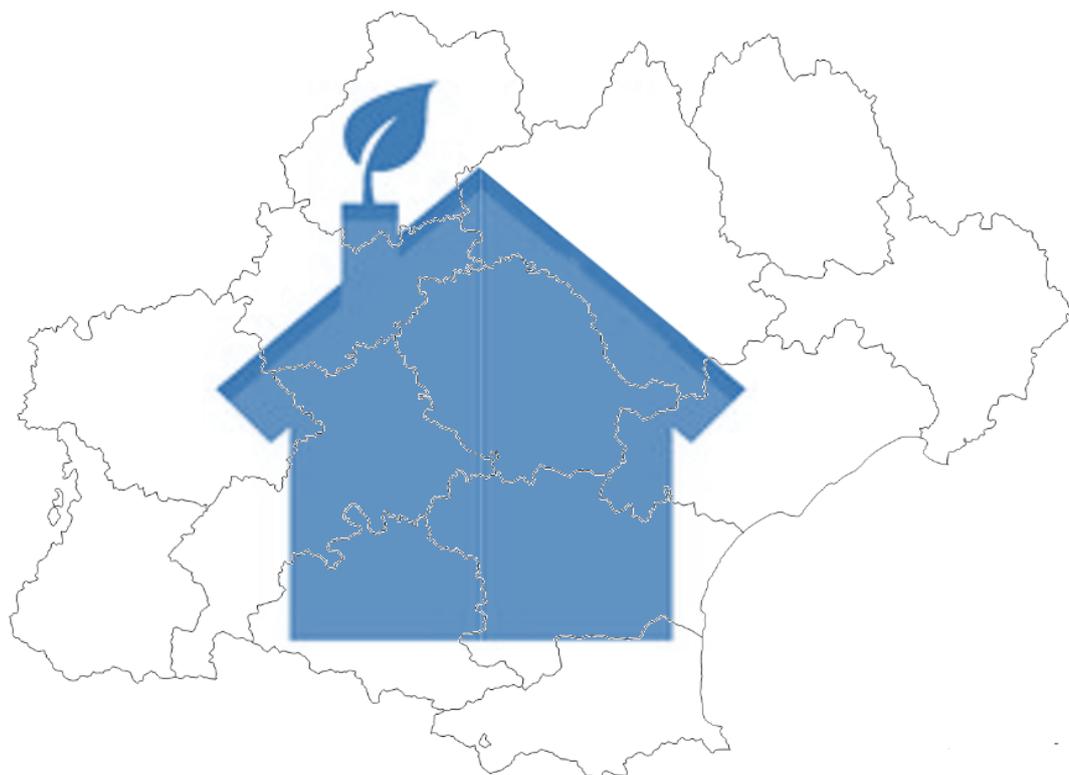


# Bâtiment Durable

Bilan annuel 2016

Occitanie





# Sommaire

## L'environnement socioéconomique

p. 4

- **Le contexte économique**
- **Le parc de logements**
- **Le parc de logements sociaux**

## Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

p. 7

- **Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)**
- **La TVA à 5,5%**
- **Les CEE**
- **L'Eco-PTZ**
- **Le programme « Habiter Mieux »**
- **L'Eco-PLS**
- **Les plateformes locales de la rénovation énergétique**
- **Les logements neufs : labellisations et certifications**
- **La labellisation des bâtiments tertiaires neufs**

## L'impact sur la rénovation énergétique

p. 22

- **Le potentiel de rénovation énergétique**
- **Le chiffre d'affaires généré via les dispositifs**

## La mobilisation des professionnels

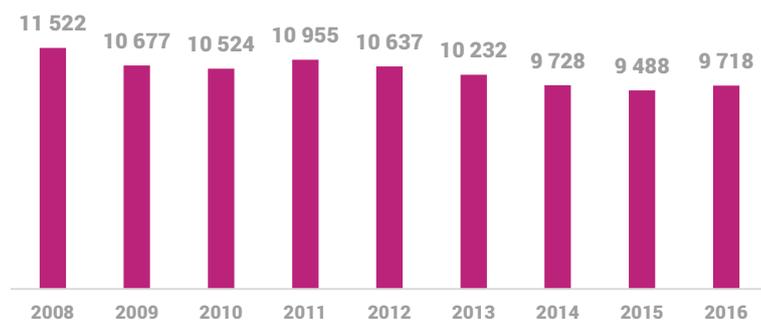
p. 24

- **Les entreprises du Bâtiment**
- **La qualification RGE**
- **Le PRIS PRO**
- **Les stagiaires FEEBAT**
- **Les entreprises et le numérique**

## Le contexte économique

### Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment en Occitanie

Unité : million d'euros courants HT - Source : Réseau des CERC



### Chiffre d'affaires 2016

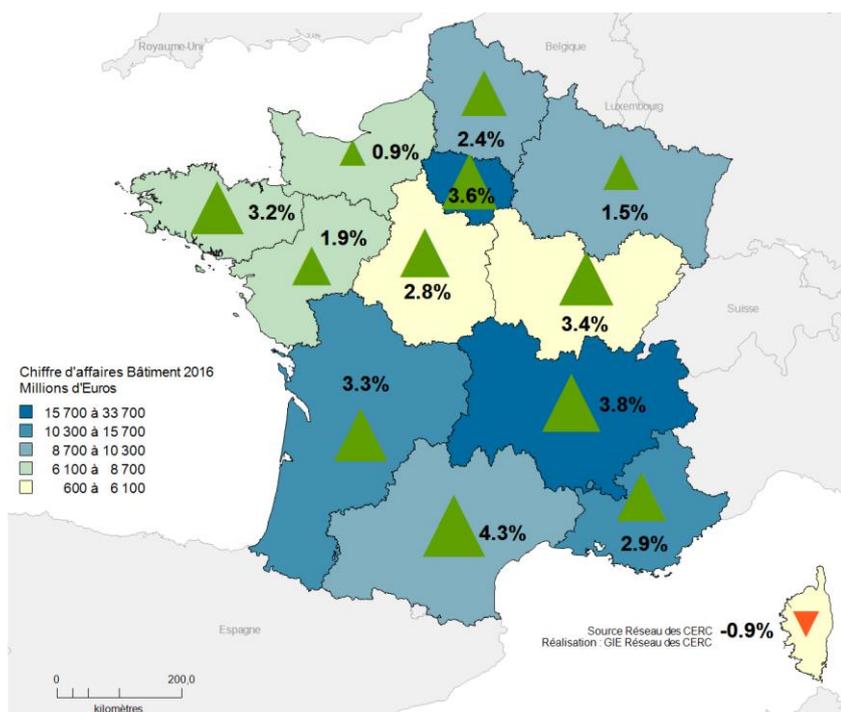
Occitanie	France
9,7 Md€	129,4 Md€
+2,4%	+2,2%
Languedoc-Midi-Pyrénées	+1,3%
	+3,3%

Une amélioration de l'activité bâtiment peut être observée en 2016 mais ce léger rebond reste en deçà du chiffre d'affaires moyen constaté sur la période 2008 – 2016 (10 387 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de la construction neuve de logements augmente de 6% en volume par rapport à 2015, celui associé aux locaux neufs progresse de 1,1%.

L'entretien-rénovation s'est stabilisé pour les bâtiments non résidentiels et marque un léger rebond sur le segment des logements.

### Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2017



Évolutions en volume par rapport à 2016

Les anticipations de l'année tendent à confirmer le redressement du chiffre d'affaires bâtiment en Occitanie, avec une hausse de l'ordre de 4,3%, en volume.

Bien que sur une dynamique positive, le chiffre d'affaires prévu à un peu plus de 10 milliards d'euros demeure inférieur de 2% à la moyenne observée sur la période 2007-2016.

Une accélération qui concerne le neuf (+8,1%), portée essentiellement par la construction de logements.

L'activité entretien-rénovation devrait demeurer moins dynamique (+1,4%) et essentiellement portée par le marché des logements.

# Le parc de logements



Parc des résidences principales construites avant 1946	
Occitanie	22%
France	23%

En 2014, l'Occitanie comptait 3 424 675 logements, soit 10% du parc national.

En Occitanie, les résidences principales représentent 76% du parc de logements (vs 83% en France) avec des disparités territoriales comprises entre 89% en Haute-Garonne et 58% en Lozère.

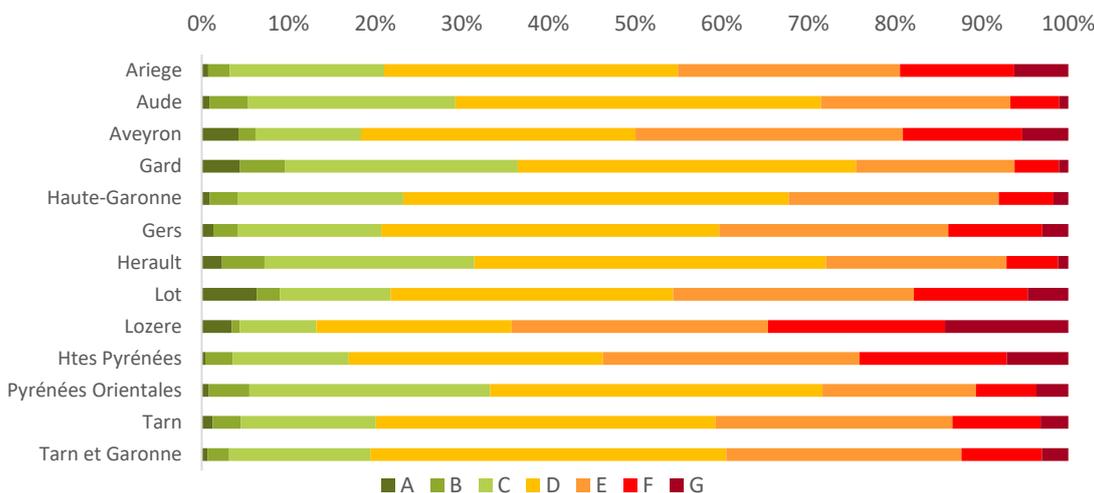
Le taux de vacance de 8% en Occitanie est dans les mêmes proportions que celui constaté France entière.

Parmi les 2 599 541 résidences principales, 62% sont des logements individuels (57% en France). La typologie maison individuelle et logements collectifs est en proportion égale en Haute Garonne et dans l'Hérault, contrairement au Lot et à l'Ariège où la maison individuelle est à 80% le mode d'habitat.

Une résidence principale sur cinq est construite avant 1975 (date de la première réglementation thermique). Les constructions de la Haute-Garonne et de l'Hérault sont plus récentes, 67% des constructions datent d'après 1970.

## Répartition des logements existants mis en vente ou en location selon l'étiquette énergétique à janvier 2018

Unité : % de logts audités - source : Observatoire DPE - ADEME



**Logements économes**  
(étiquettes D, E, F ou G)

**73%**  
pour les logements vendus ou loués

L'Observatoire DPE de l'ADEME a audité 323 849 logements, soit 9,5% des logements en Occitanie. Plus de 7 logements sur 10 sont économes (étiquettes D, E, F et G).

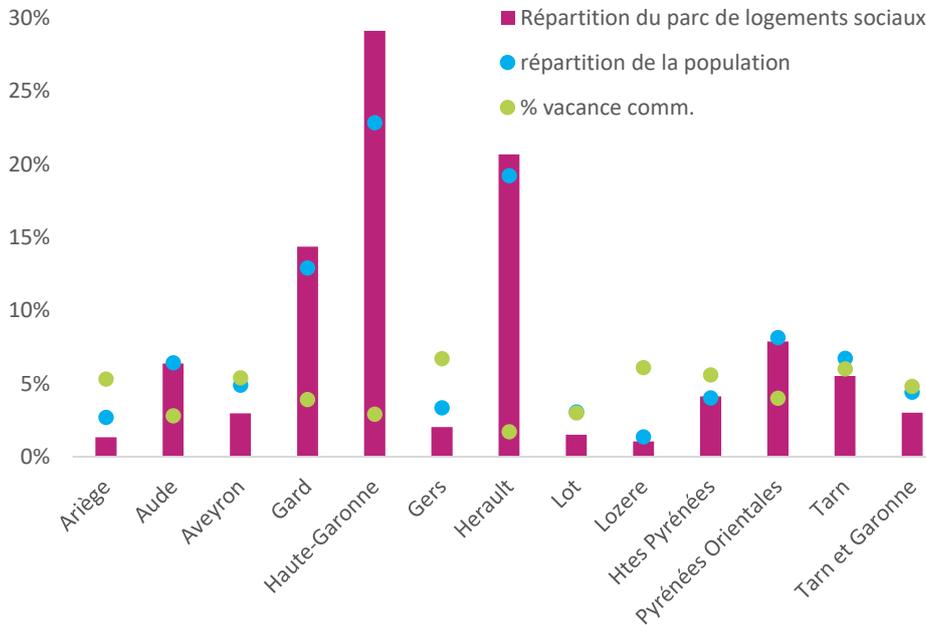
Les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales ont un parc le moins économe avec un taux d'étiquettes A, B et C supérieur à 30%. Ces départements concentrent un peu plus de 40% des logements de la région.

En revanche la Lozère présente un parc à très faible performance mais ne concentre que 2% des logements.

# Le parc de logements sociaux



**Répartition des logements et de la population au 01/01/2016**  
Unité : en % | source : USH MP – Répertoire RPLS



## Nombre de logements sociaux

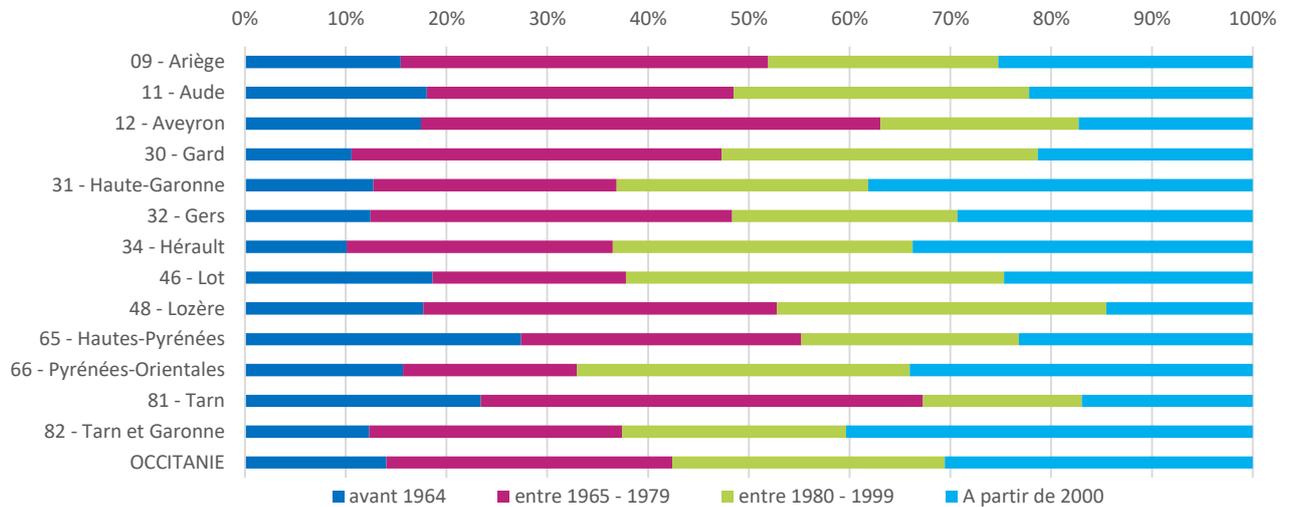
Occitanie	France
268 346	4 839 631

En 2016, le Répertoire sur le Parc Locatif Social a recensé 268 346 logements locatifs sociaux. Parmi eux 93,2% sont loués avec un contrat de location et 3,4% sont en vacance commerciale, c'est-à-dire vacant lors de l'enquête mais proposé à la location. 2,1% des logements étaient dits « vides » pour cause de travaux, démolition ... Moins de 1% du parc social est occupé sans contre partie financière ou par une association.

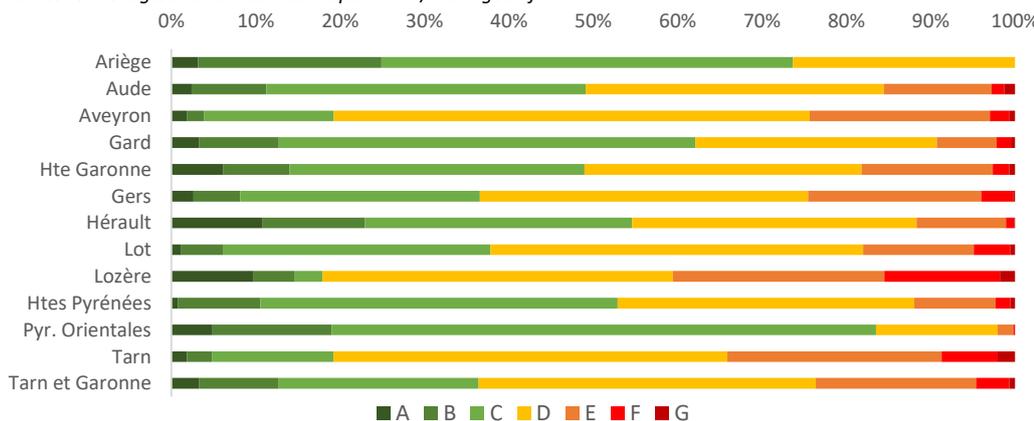
Parmi les 13 départements, 12 ont des logements classés en Zone Urbaine Sensible à hauteur de 34,1% du parc régional.

30% du parc locatif social régional a été construit depuis l'an 2000.

**Répartition des logements sociaux selon l'ancienneté au 01/01/2016**  
Unité : % de logts sociaux- source : USH MP – Répertoire RPLS



**Répartition des logements sociaux selon l'étiquette énergétique au 01/01/2016**  
Unité : % de logts sociaux- source : Open data / Data.gouv.fr



## Logements énergivores (étiquettes D,E,F ou G)

**50%**  
pour les logements sociaux

Pour les logements sociaux, la base des DPE est renseignée pour 72% du parc. Les Pyrénées-Orientales et l'Ariège présentent les meilleures performances énergétiques, mais représentent moins de 10% du parc social.

# Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)

## Bilan du crédit d'impôt en Occitanie en 2016 (travaux 2015)

source : DGFIP

### Occitanie

**102 305**  
ménages



### France

**1 174 803**  
ménages

**140 970**  
actions réalisées



**1 606 815**  
actions réalisées

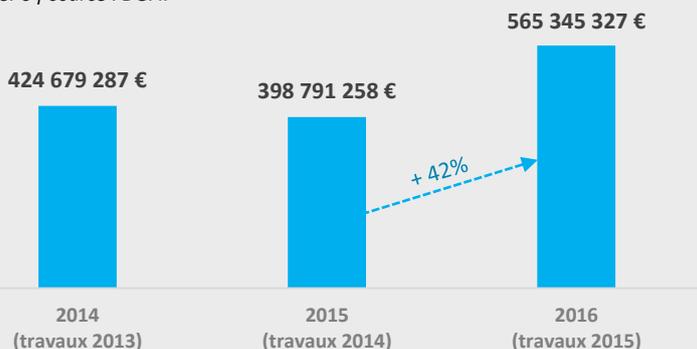
**565 M€**  
dépenses en travaux



**6 557 M€**  
dépenses en travaux

### Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt

Unité: € | source : DGFIP

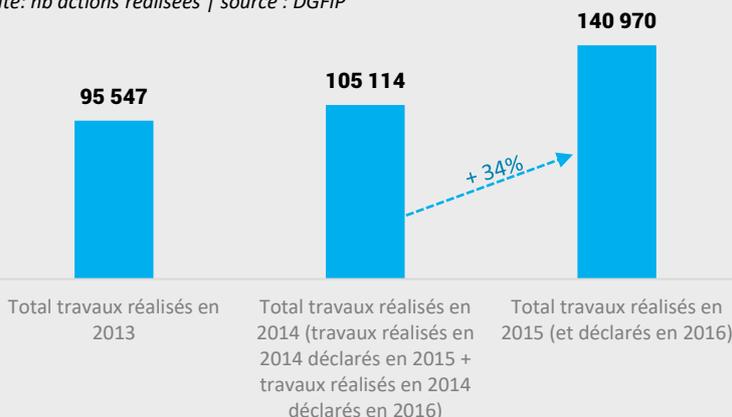


De part la possibilité d'avoir recours au CITE pour une seule action, sa mobilisation a fortement augmenté. Ce dispositif fiscal pour des travaux d'amélioration énergétique est devenu plus incitatif.

En Occitanie, plus de 102 000 ménages ont bénéficié d'un crédit d'impôt dans le cadre de leurs travaux de rénovation énergétique, soit une hausse de 74% par rapport à l'année précédente.

### Evolution du nombre d'actions réalisées dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt

Unité: nb actions réalisées | source : DGFIP

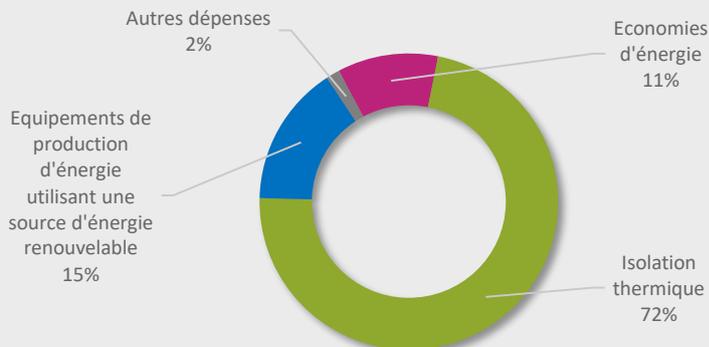


Le montant total des travaux déclarés en 2016, pour des travaux réalisés en 2015, s'élève à 565 millions d'euros. Une hausse constatée de +42%, par rapport aux déclarations de l'année précédente. Cette progression s'inscrit dans la moyenne nationale.

# Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE)

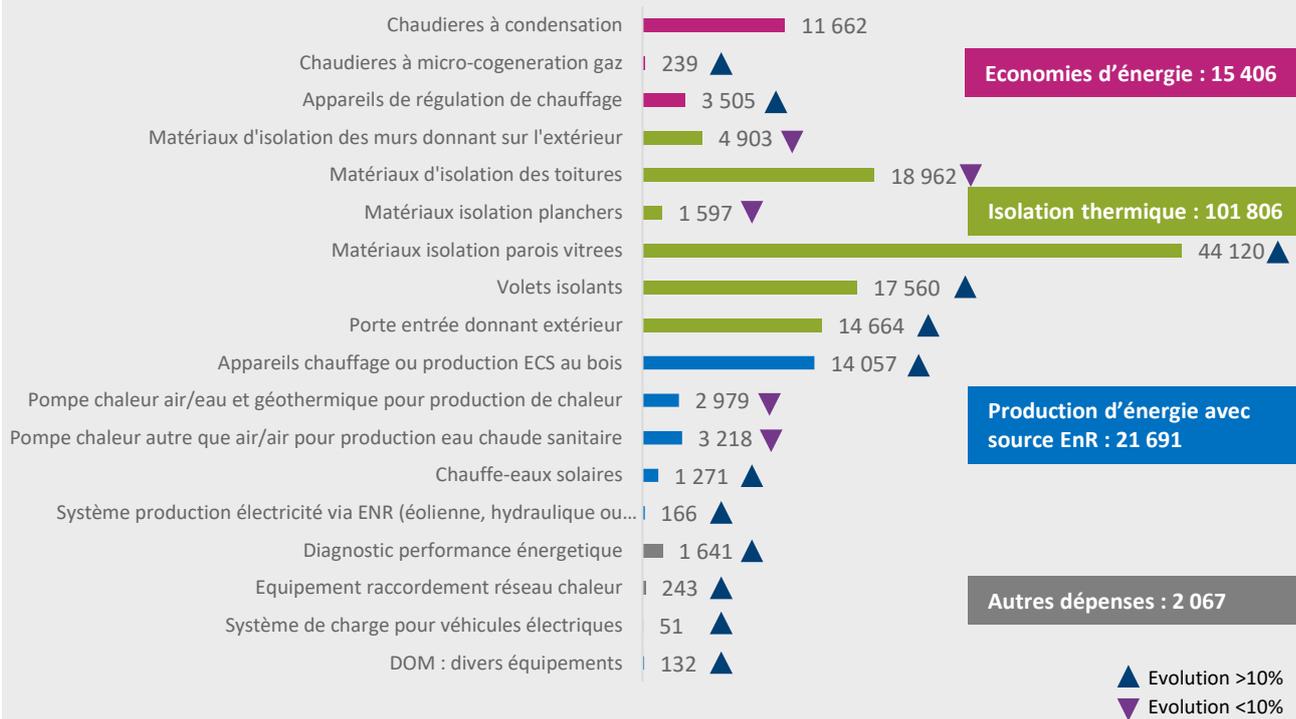
## Répartition des actions menées en 2015 (et déclarées en 2016) par les ménages

Unité : nombre d'actions réalisées | source : DGFIP



## Actions réalisées en 2015 (et déclarées en 2016) par catégorie de travaux

Unité : nombre d'actions réalisées | source : DGFIP



Sur l'année 2015, les ménages ont réalisé près de 141 000 actions de travaux de rénovation énergétique dans le cadre du CITE, soit une hausse de 34% par rapport à l'année précédente.

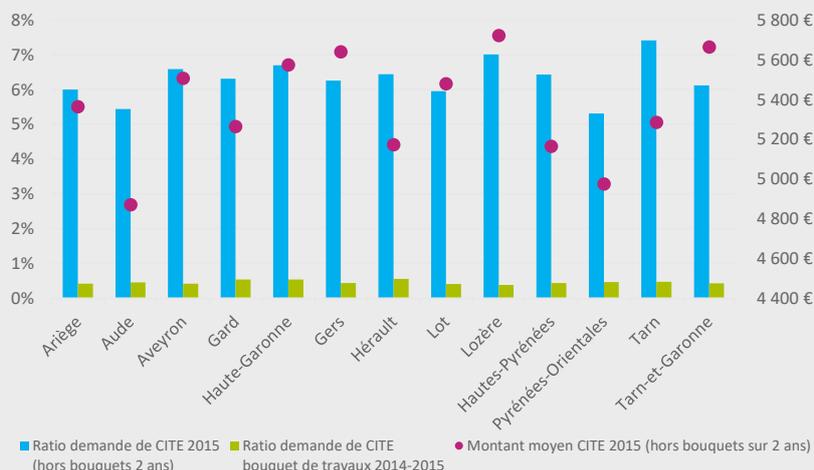
Près de ¾ des actions se concentrent sur le poste d'isolation thermique, qui a progressé de 42% par rapport à l'année précédente. Les actions sont essentiellement portées par l'isolation des parois vitrées (+50%), volets isolants (+92%) et portes d'entrées donnant sur l'extérieur (+59%). Les travaux concernant l'isolation des toitures (+10%) et des planchers (+3%) progressent de manière moins importante. L'isolation des murs donnant sur l'extérieur est le seul poste de travaux en recul par rapport à l'année précédente : -8%.

A noter la progression des actions liées aux économies d'énergie : chaudière à condensation (+2,3%), à micro-cogénération gaz (+67%) et appareils de régulation de chauffage (+23%).

# Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE)

**Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE et montant moyen des dépenses réalisées selon les départements en Occitanie**

Unité : % des propriétaires occupants; montant en € | source : DGFIP, INSEE RP2013



**Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE**

	Occitanie	France
2015 (hors bouquets sur 2 ans)	6%	7%
Bouquets sur 2 ans	0%	1%

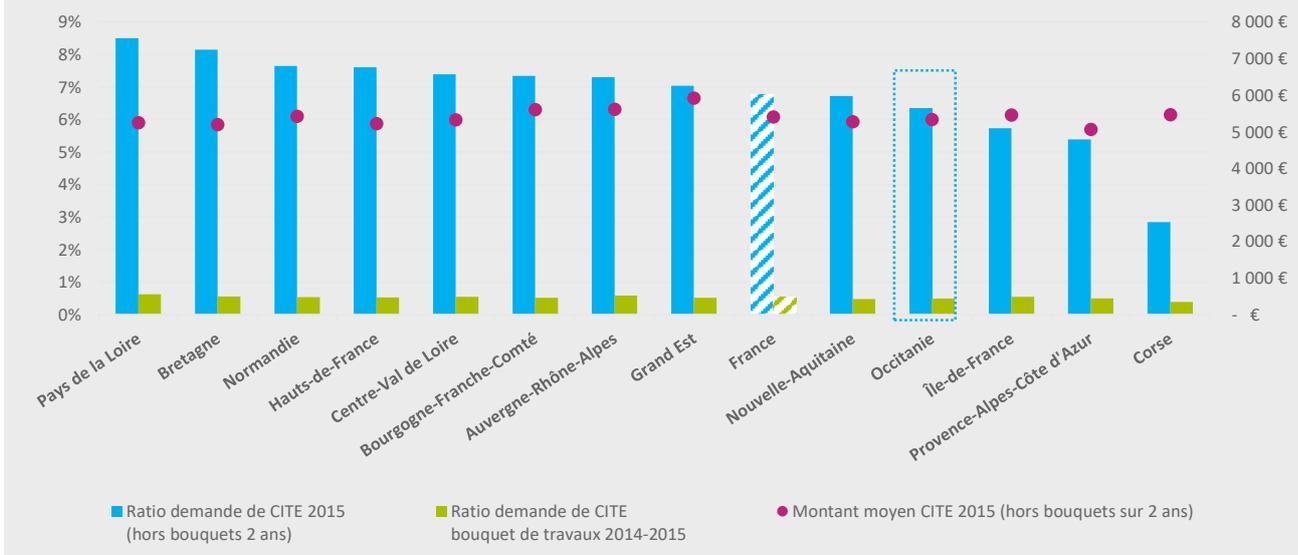
En Occitanie, 6% des propriétaires ont bénéficié d'un crédit d'impôt dans le cadre de leurs travaux de rénovation énergétique menés en 2015.

Les propriétaires du Tarn et Garonne ont eu proportionnellement moins recours au CITE mais pour des montants de travaux en moyenne plus élevés (5 662€ sur 2015). A l'inverse, le Tarn apparaît comme le département où les propriétaires ont davantage sollicité le CITE mais pour des montants moyens moins élevés.

Le recours à ce dispositif en région est légèrement inférieur à ce qui est observé au niveau national.

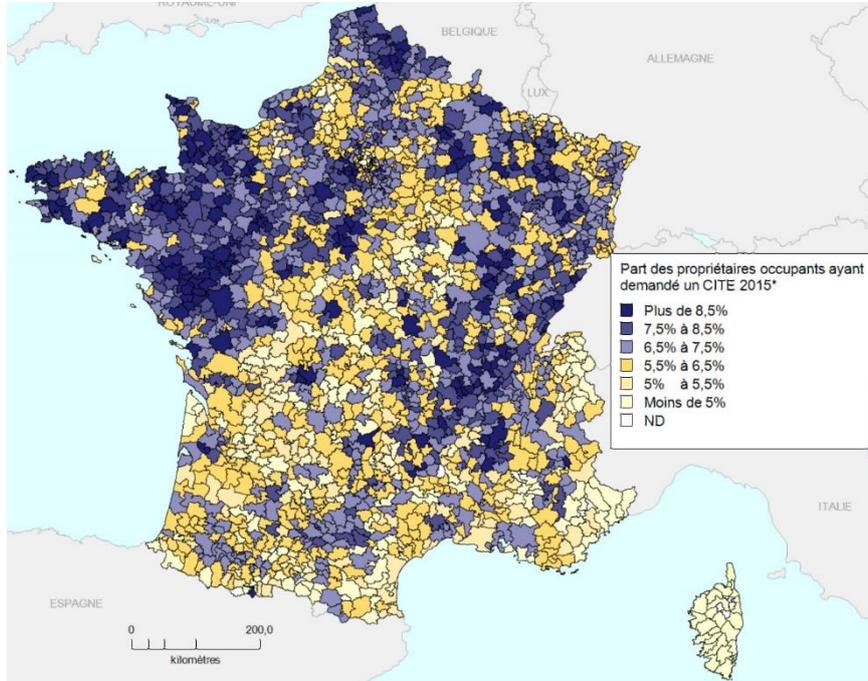
**Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE et montant moyen des dépenses réalisées selon les régions**

Unité : % des propriétaires occupants; montant en € | source : DGFIP, INSEE RP2013



# Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE)

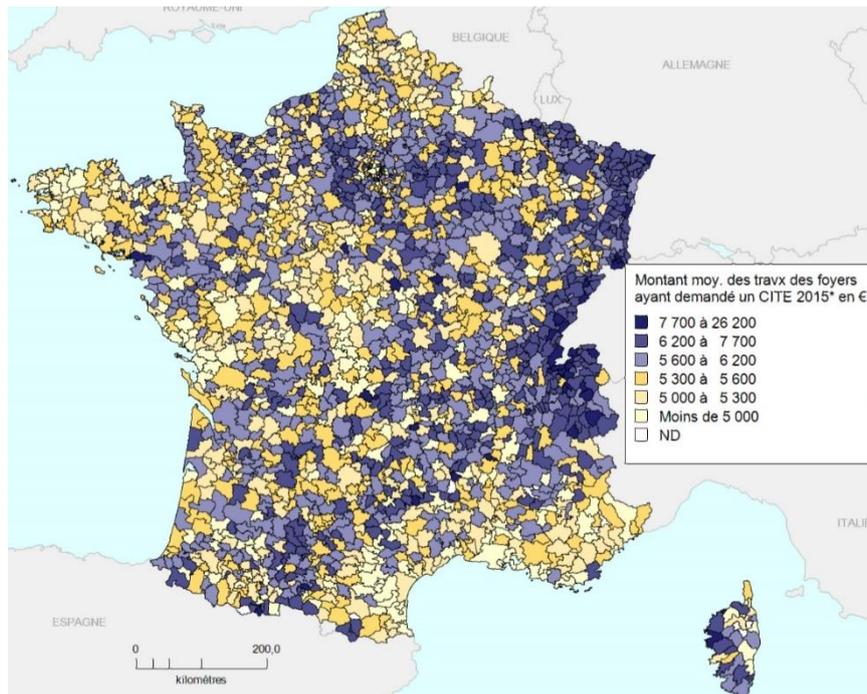
Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE pour des travaux réalisés en 2015\*



Traitement Réseau des CERC – Source DGFIP

\* hors bouquets de travaux 2014-2015

Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant demandé un CITE pour des travaux effectués en 2015\*



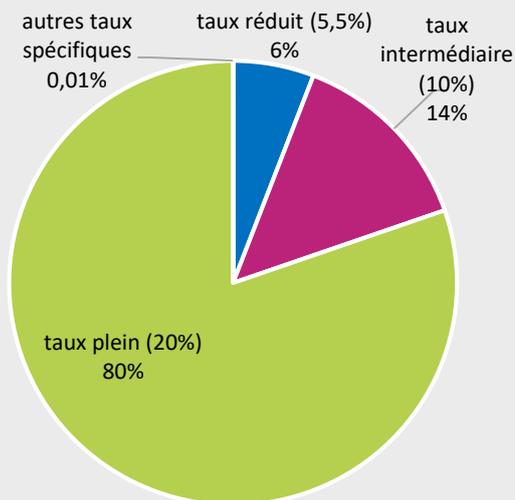
Traitement Réseau des CERC – Source DGFIP

\* hors bouquets de travaux 2014-2015

## La TVA à 5,5%

### Répartition des bases imposables de la TVA déclarées par les établissements du secteur de la construction en Occitanie pour l'année 2016

Unité : % des bases imposables en €uros / source : DGFIP Occitanie



Sur l'année 2016, la TVA à taux réduit à 5,5% est applicable pour :

- les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique de logements ainsi que les travaux induits;
- les équipements pour personnes dépendantes (maintien à domicile et/ou handicap);
- certaines opérations liées au logement social.

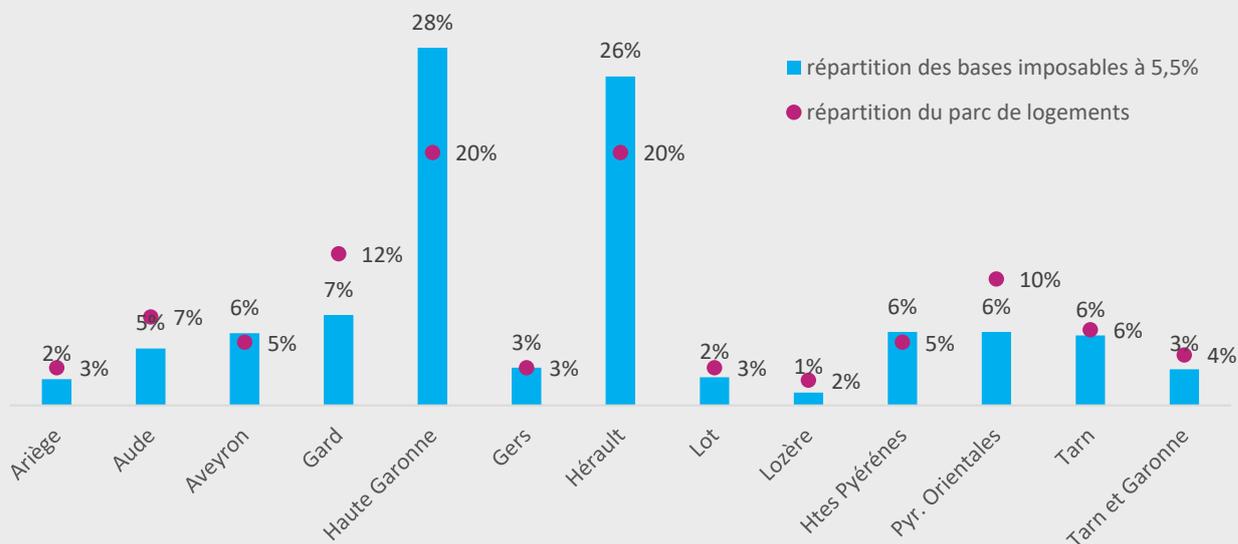
Toutes opérations confondues, les bases imposables à taux de TVA réduit (5,5%) déclarées par les établissements du secteur de la construction s'élèvent à près de 1,2 milliard en Occitanie.

En 2016 et selon la base SISAL 3, le coût des logements neufs sociaux financés en PLAI, PLUS, PLS et PSLA (hors VEFA) est de 750 millions d'€uros TTC dont 66% consacrés aux travaux du bâtiment, 23% au foncier et 11% aux prestations intellectuelles.

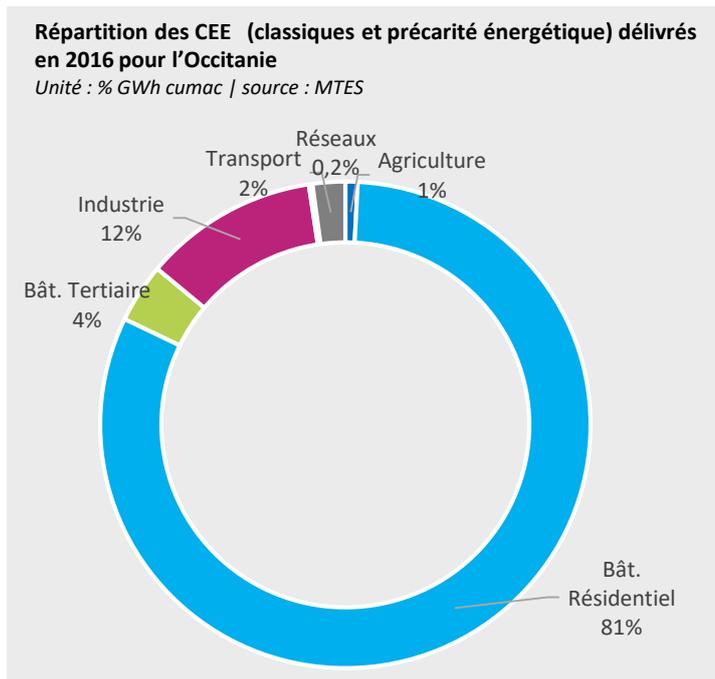
De fortes disparités sont constatées dans les départements sur les déclarations de TVA à taux réduit (5,5%). En effet, les départements des 2 métropoles concentrent plus de la moitié de ces déclarations.

### Répartition des bases imposables de la TVA au taux réduit de 5,5% déclarées par les établissements du secteur de la construction pour l'année 2016 et du parc de logements : comparaisons départementales

Unité : % des bases imposables en €uros / source : DGFIP Occitanie



# Les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)

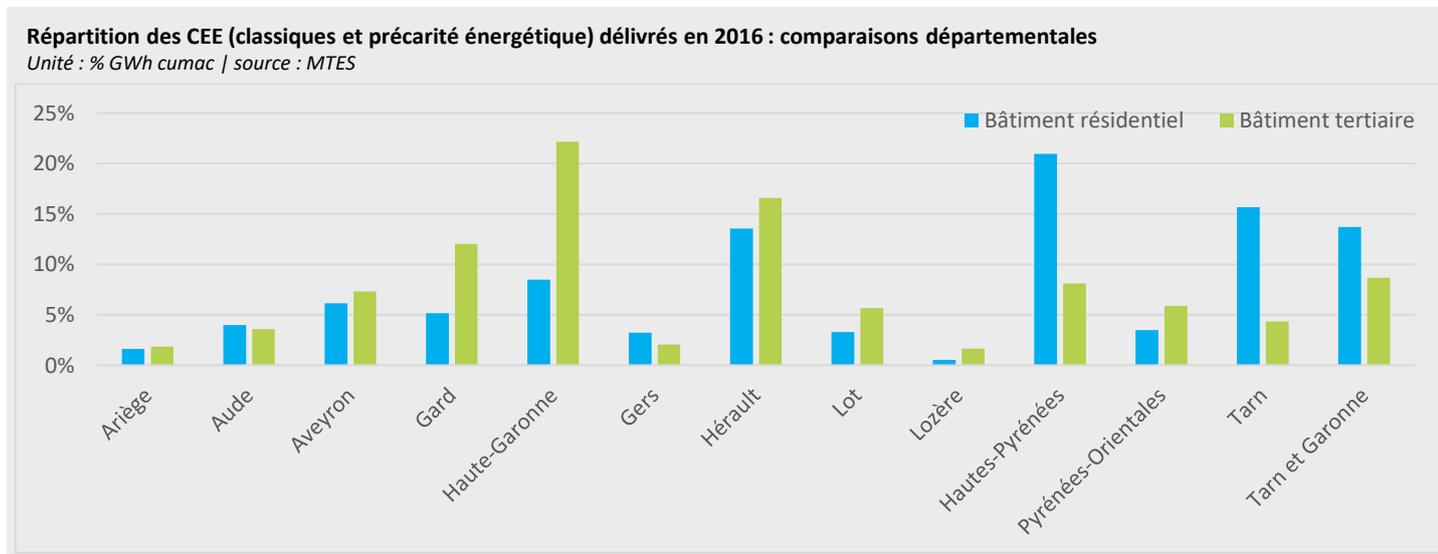
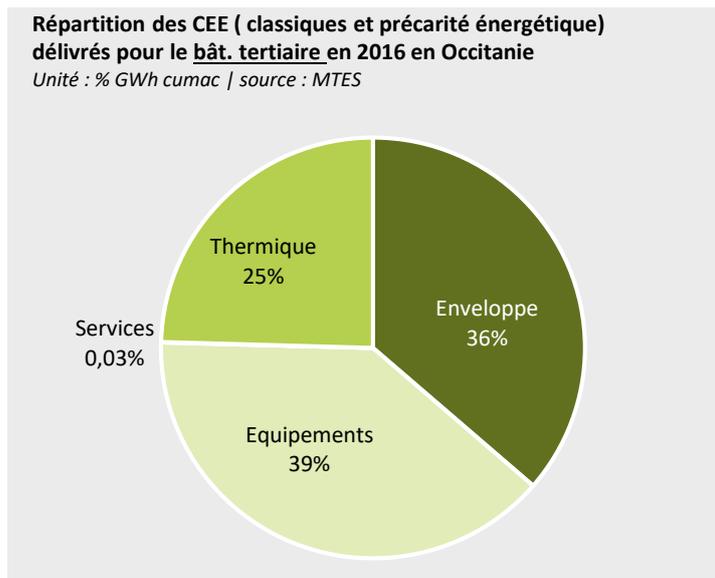
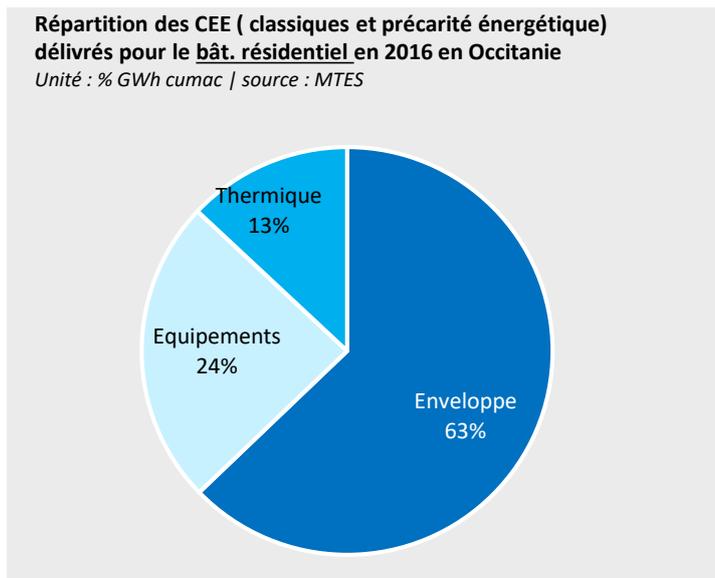


En 2016, la majorité du volume des certificats d'économie d'énergie délivrés en Occitanie concerne le bâtiment : 81% résidentiel (49% au plan national) et 4% tertiaire (19% au niveau national).

Pour le parc de bâtiments résidentiels, 63% du volume des CEE délivrés pour des opérations standardisées correspondent à l'enveloppe (par exemple : isolation de combles, toitures, murs ...) et 24% en équipements.

Pour les bâtiments tertiaires, 39% des CEE délivrés concernent les équipements, 36% l'enveloppe et 25% le thermique.

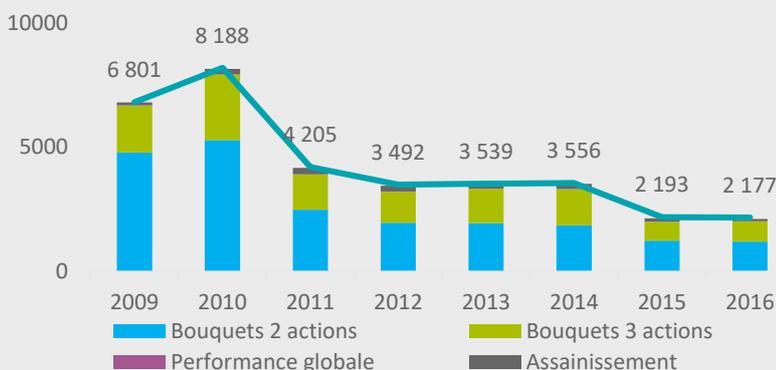
Le prix moyen de cession des CEE transférés au mois de novembre 2016 était de 0,169 € HT/Kwh cumac.



# L'ECO-PTZ

## Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Occitanie

Unité : nombre de logements | source : SGFAS



## Nombre d'Eco-PTZ distribués en 2016 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
<b>2 177</b>	<b>22 668</b>
<b>-1%</b>	<b>-3%</b>

A la fin de l'année 2016, 2 177 éco-PTZ ont été distribués, soit un recul de 1% par rapport à 2015.

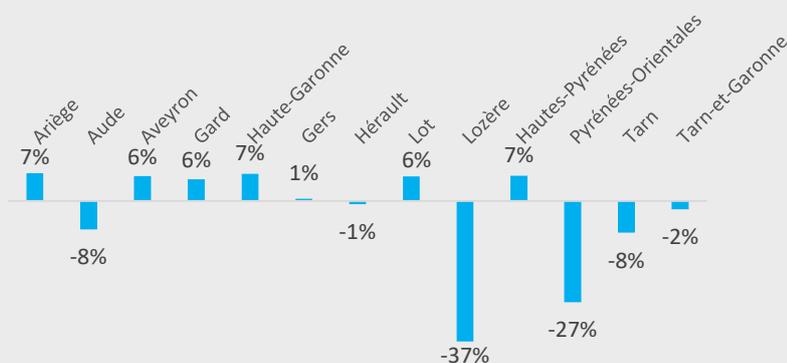
Entre 2015 et 2016, les bouquets 2 actions représentent 60% des crédits accordés et se stabilisent. En repli de 63%, les prêts relatifs à la performance globale ne représentent que 1% du total des enveloppes distribuées. Les crédits distribués pour des bouquets 3 actions progressent de près de 8%.

Le montant moyen de travaux, en Occitanie, est de 20 531€ pour un montant moyen prêté de 17 239€.

Une forte disparité territoriale est à constater avec un recul marqué dans les départements de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.

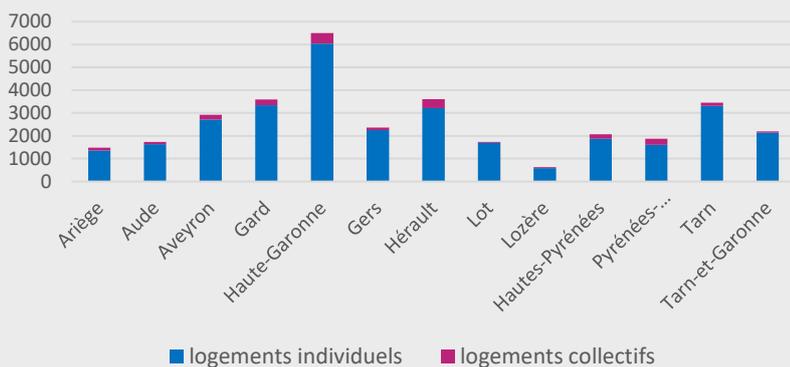
## Evolution du nombre d'éco-PTZ distribués à fin 2016 par rapport à 2015

Unité : en % | source : SGFAS



## Distribution d'éco-PTZ depuis 2009 : comparaisons départementales

Unité : en nombre d'Eco-PTZ | source : SGFAS



## Distribution d'éco-PTZ depuis 2009 selon les régions

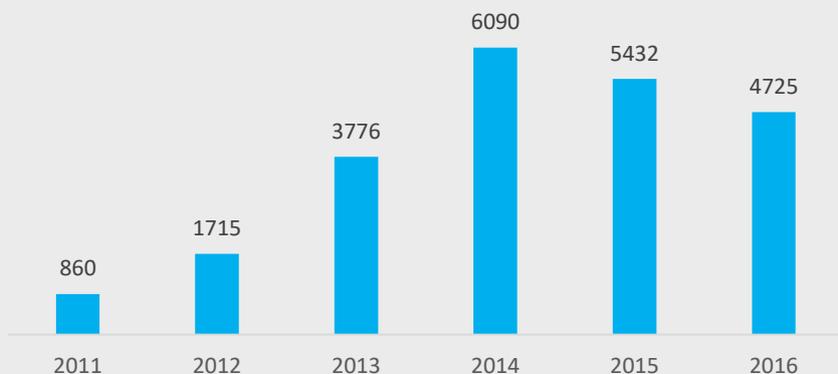
Unité : en nombre d'Eco-PTZ | source : SGFAS, INSEE RP2008



# Le programme Habiter Mieux

## Evolution du programme « Habiter Mieux » en Occitanie

Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



## Nombre de logements rénovés via le programme en 2016 (Evol. 1 an)

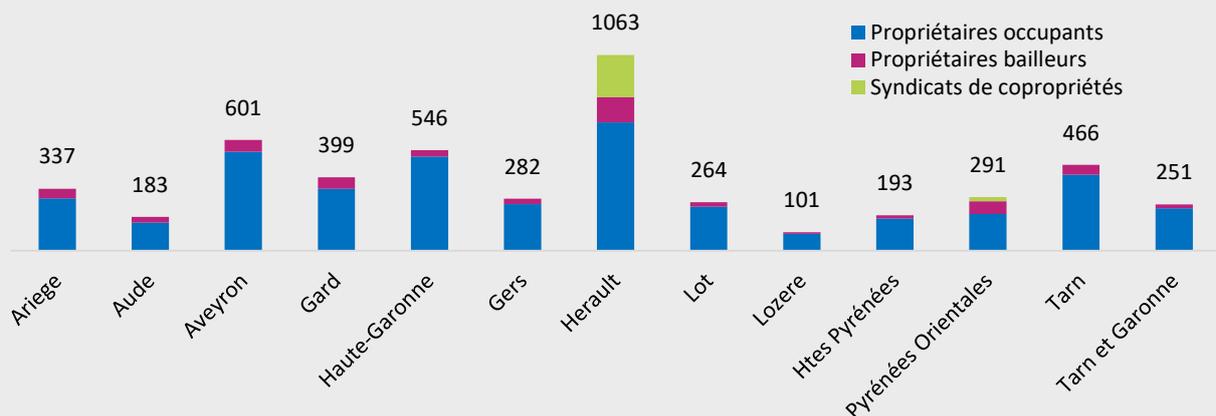
Occitanie	France
<b>4 725</b>	<b>41 397</b>
<b>-15%</b>	<b>-23%</b>

Depuis le début du programme en 2011, plus de 16 000 ménages ont bénéficié du programme Habiter Mieux. Cependant, ce dispositif est moins sollicité en 2016 que lors de l'année précédente.

Le montant moyen de travaux par logement s'élève à 23 257€, en 2016.

## Répartition des rénovations dans le cadre du programme « Habiter Mieux » en 2016 : comparaisons départementales

Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



L'évolution du volume de logements rénovés est très disparate selon les départements. Trois départements connaissent une évolution positive, l'Aveyron, le Gard et le Tarn et Garonne.

La baisse du recours au dispositif Habiter mieux est beaucoup plus marquée dans l'Aude et les Hautes-Pyrénées.

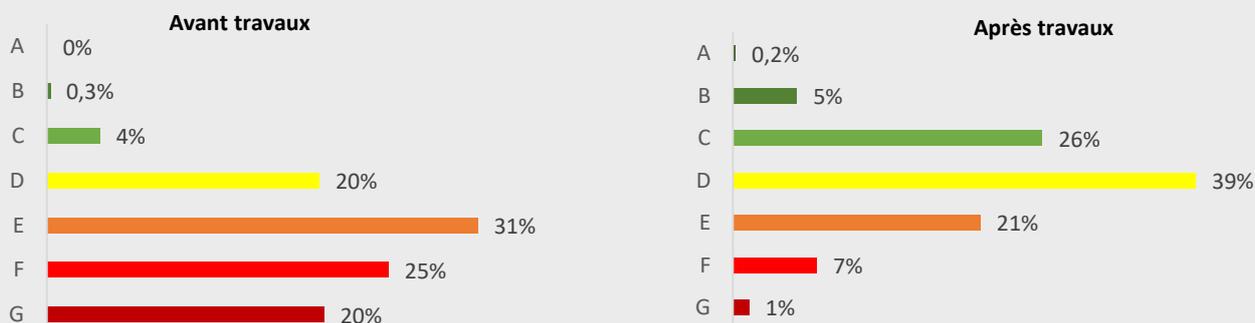
Ce recul est à mettre sur le compte du fort pic d'activité de l'année 2014, lié à des conditions de financement très favorables et qui a généré un nombre important de dossiers en stock, financés en 2015.

La région Occitanie fait partie des régions qui résistent le mieux à cette baisse et se classe comme la deuxième région en nombre de dossiers « Habiter Mieux » financés.

Le gain énergétique moyen est de 42%, soit un gain énergétique de 88 Gwh/an. Ce gain est atteint 47% pour des logements construits entre 1851 et 1900 et 35% pour des logements achevés après 1995.

## Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en 2016 en Occitanie par étiquettes énergétiques avant et après travaux

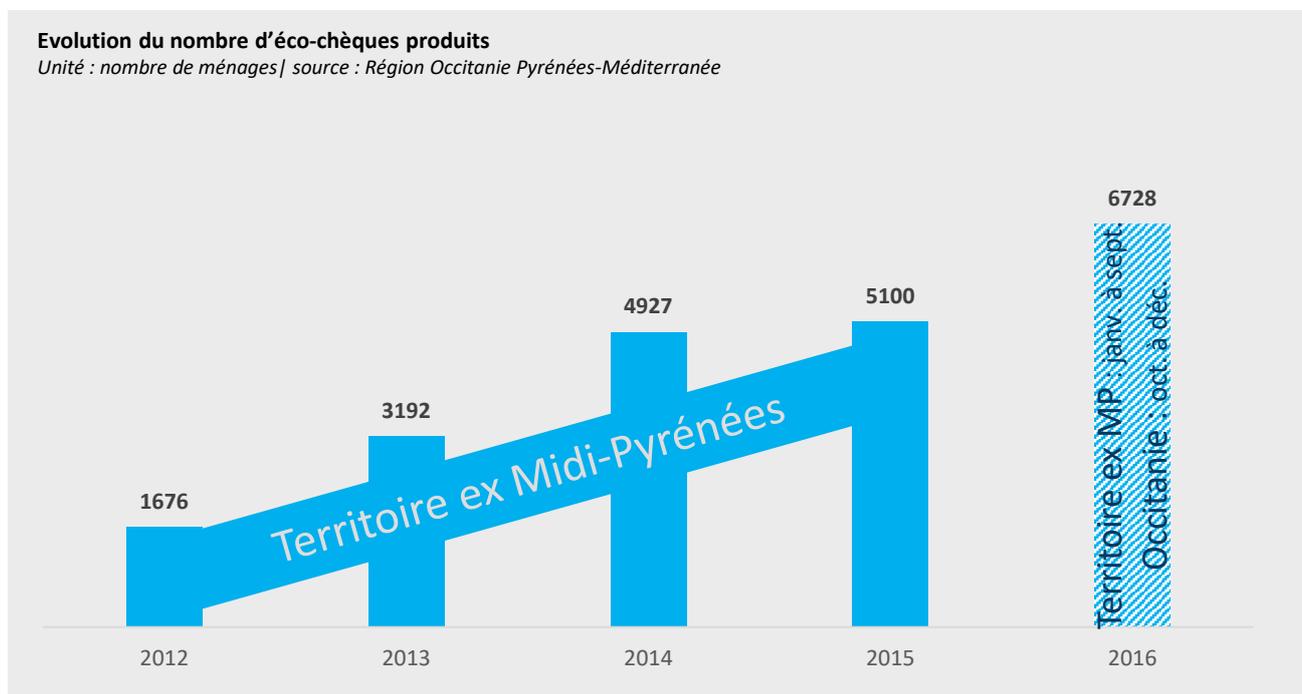
Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



## L'éco-chèque

### Evolution du nombre d'éco-chèques produits

Unité : nombre de ménages | source : Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



En 2016, **6 728** ménages ont bénéficié d'un éco-chèque en Occitanie ce qui représente un montant d'aide attribué par la Région de **10 M€**. Le chiffre d'affaires généré représente 73 M€.

**Ce dispositif**, initialement mis en place sur le territoire ex Midi-Pyrénées, a été **généralisé à l'ensemble de la région** à compter **d'octobre 2016**.

Depuis 2011, la Région accompagne les ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement à travers le dispositif éco-chèque logement. Tous les travaux sont visés, à condition qu'ils contribuent à la réduction de 25 % des consommations énergétiques du logement.

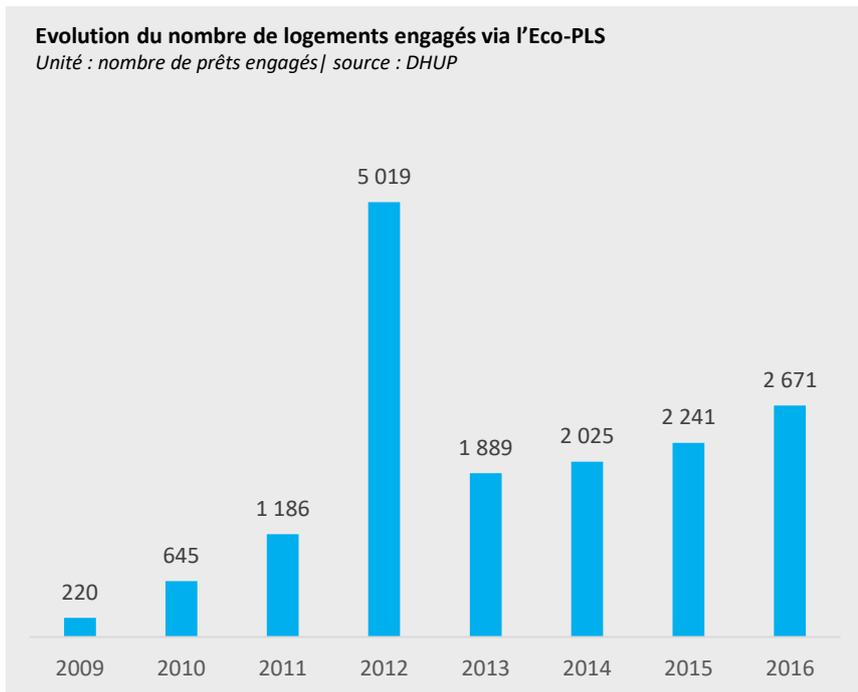
Accessible aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux propriétaires bailleurs conventionnant avec l'Anah, l'éco-chèque contribue à la maîtrise de l'énergie en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Les professionnels du bâtiment RGE peuvent devenir partenaire en s'inscrivant sur l'extranet partenaire de la Région et en acceptant d'être payés par un éco-chèque. Ils seront ensuite remboursés par la Région.

# L'éco-PLS

## Evolution du nombre de logements engagés via l'Eco-PLS

Unité : nombre de prêts engagés | source : DHUP



### Nombre de logements engagés éco-PLS en 2016 (Evol. 1 an)

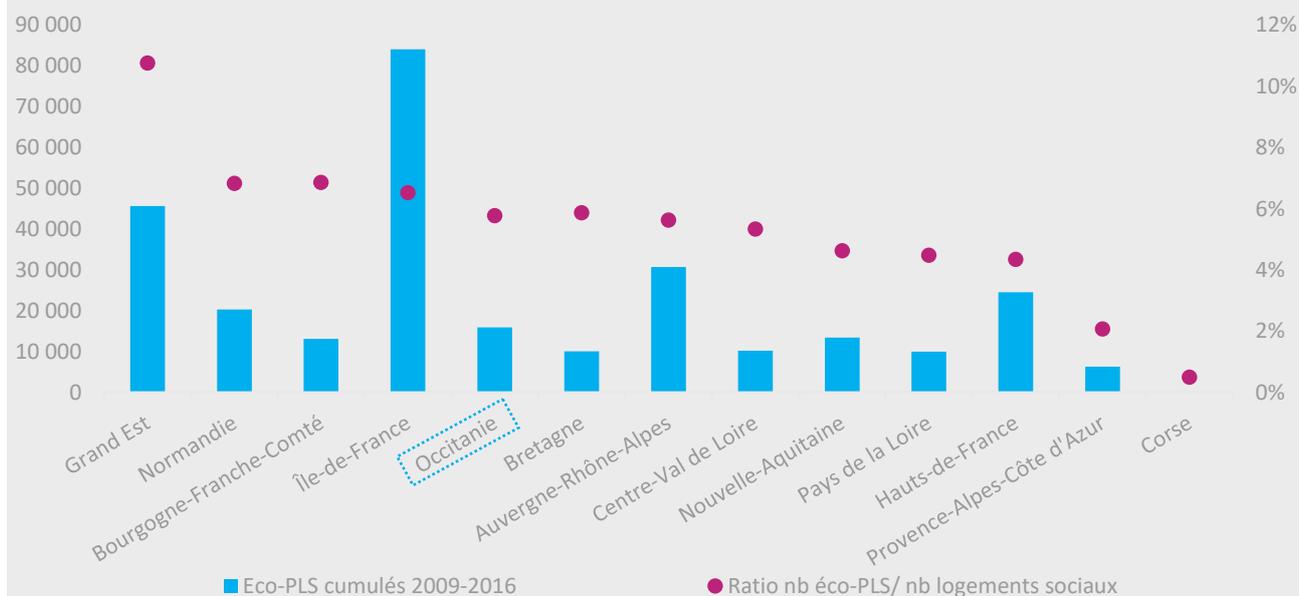
Occitanie	France
<b>2 671</b>	<b>41 397</b>
<b>+19%</b>	<b>-23%</b>

Près de 15 900 Eco-PLS ont été engagés depuis le début du dispositif. Le nombre de logements bénéficiant d'Eco-PLS progresse de 19%, sur un an et de +41% depuis 2013.

Cette dynamique régionale s'oppose à la tendance nationale observée (-23%).

## Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2016 en France

Unité : nombre de prêts engagés; ratio sur le nombre de logements sociaux | source : DHUP, RPLS 2016



# Les plateformes locales de la rénovation énergétique (EIE)



Imprimé sur papier PEFC par Océf/Nanantique, subvention à la marque MERISMAVIBT - mai 2017

Selon le rapport d'activité régional 2016 des EIE, voici les chiffres clés en Occitanie :

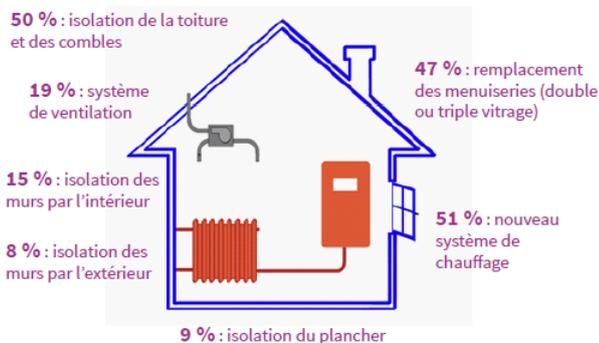
- 24 espaces info->Energie;
- 17 500 entretiens ;
- durée de ces entretiens : entre 15 minutes et 2 heures;
- 57% des entretiens effectués par téléphone et 36% en rendez-vous physique;

Les travaux engagés par les ménages après la consultation d'un espace Info->Energie (1 an après l'entretien) :

- 68% de travaux lourds (isolation, changement chaudières...)
- 6% d'aménagements légers (uniquement programmation, régulation...)
- 3% d'audits énergétiques
- 3% de changement de comportement
- 14% de projets reportés
- 5% de projets abandonnés

Le chiffre d'affaires pour les entreprises du bâtiment de la région, lié à l'action du réseau est estimé à 115 millions d'€uros.

## ➔ Les travaux lourds engagés par les particuliers conseillés par les Espaces INFO → ÉNERGIE en 2016



Part des ménages ayant engagé des travaux lourds, par type de travaux. Un ménage peut avoir réalisé plusieurs types de travaux.



Créées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région et l'ADEME, ces plateformes locales de la rénovation énergétique du logement privé correspondent à une démarche expérimentale sur trois ans. L'objectif est de prodiguer des conseils, de proposer un accompagnement technique, administratif, de montage financier aux ménages. Elles participent également à l'animation des entreprises et à leur formation.

# Les logements neufs

## Les demandes de labellisation de logements neufs

**Evolution des demandes de labellisation énergétique de logements rapportées aux autorisations en Occitanie**

Unité : ratio nombre de logements | sources : Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



**Nombre de logements avec demande de labellisation énergétique > RT2012 en 2016 (Evol. 1 an)**

Occitanie	France
<b>1 617</b>	<b>48 752</b>
<b>+5%</b>	<b>+40%</b>

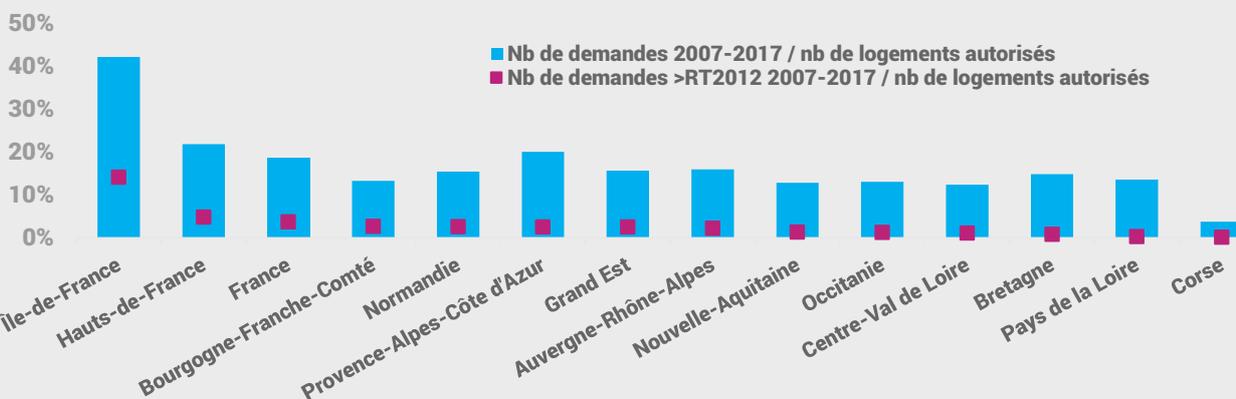
En 2016, plus de 1 600 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique d'un niveau supérieur à la RT 2012, soit une hausse de 5% sur un an. Par ailleurs, ces 1 617 logements représentent 4% des logements autorisés sur l'année 2016.

Sur un an, l'évolution régionale est plus modérée qu'au niveau national.

Le label BBC est devenu la norme et ne fait plus l'objet de valeur ajoutée. Les labels d'un niveau de performance plus élevé peinent encore à se mettre en place. Un des freins a pu être le manque de visibilité sur la future norme RT 2020.

**Bilan des demandes de labellisation énergétique 2007-2016 dans les logements en France**

Unité : nombre de logements | sources : Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



## La qualité environnementale des logements neufs

**Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Occitanie**

Unité : nombre de logements | source : Cerqual



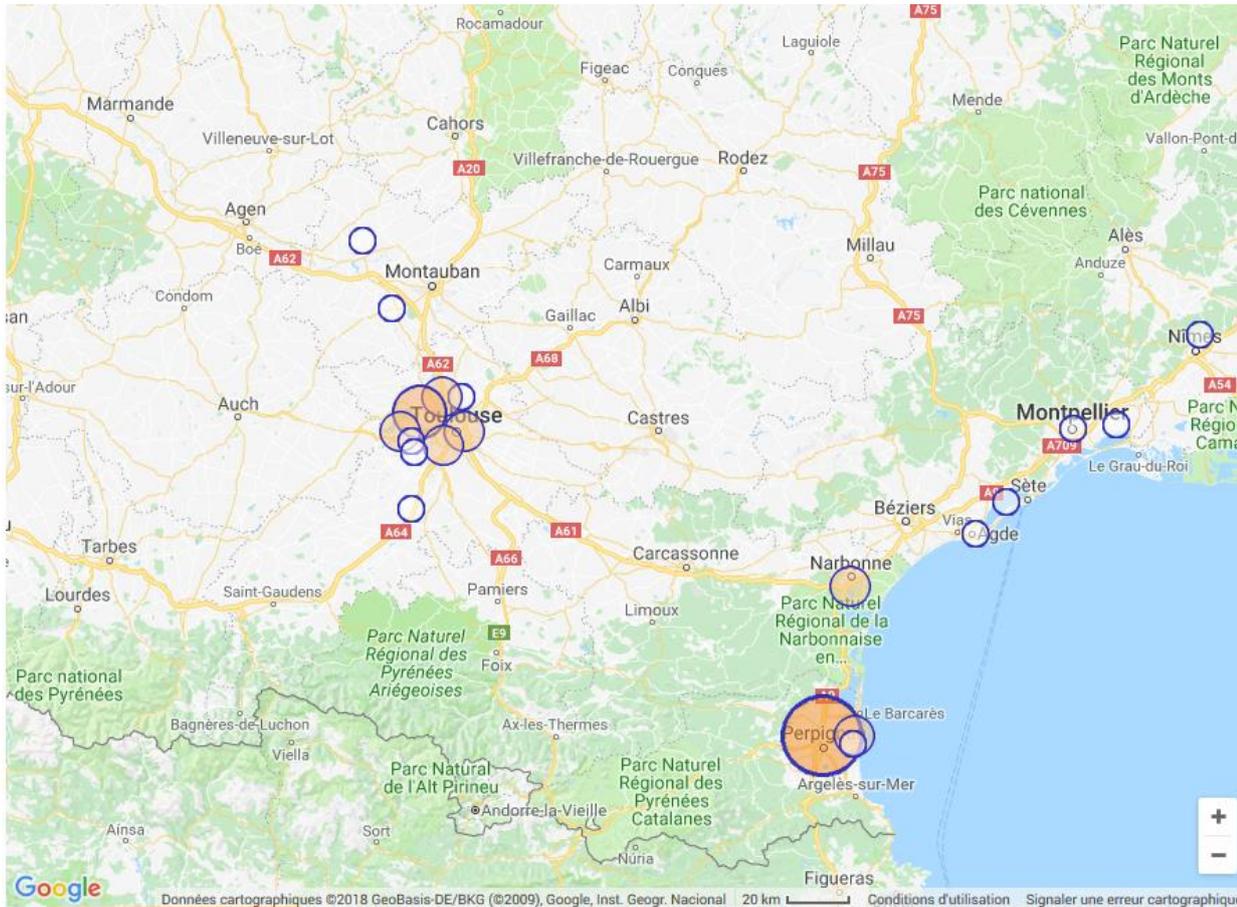
**Nombre de logements engagés dans une démarche qualité en 2016 (Evol. 1 an)**

Occitanie	France
<b>1 292</b>	<b>62 359</b>
<b>-9%</b>	<b>+24%</b>

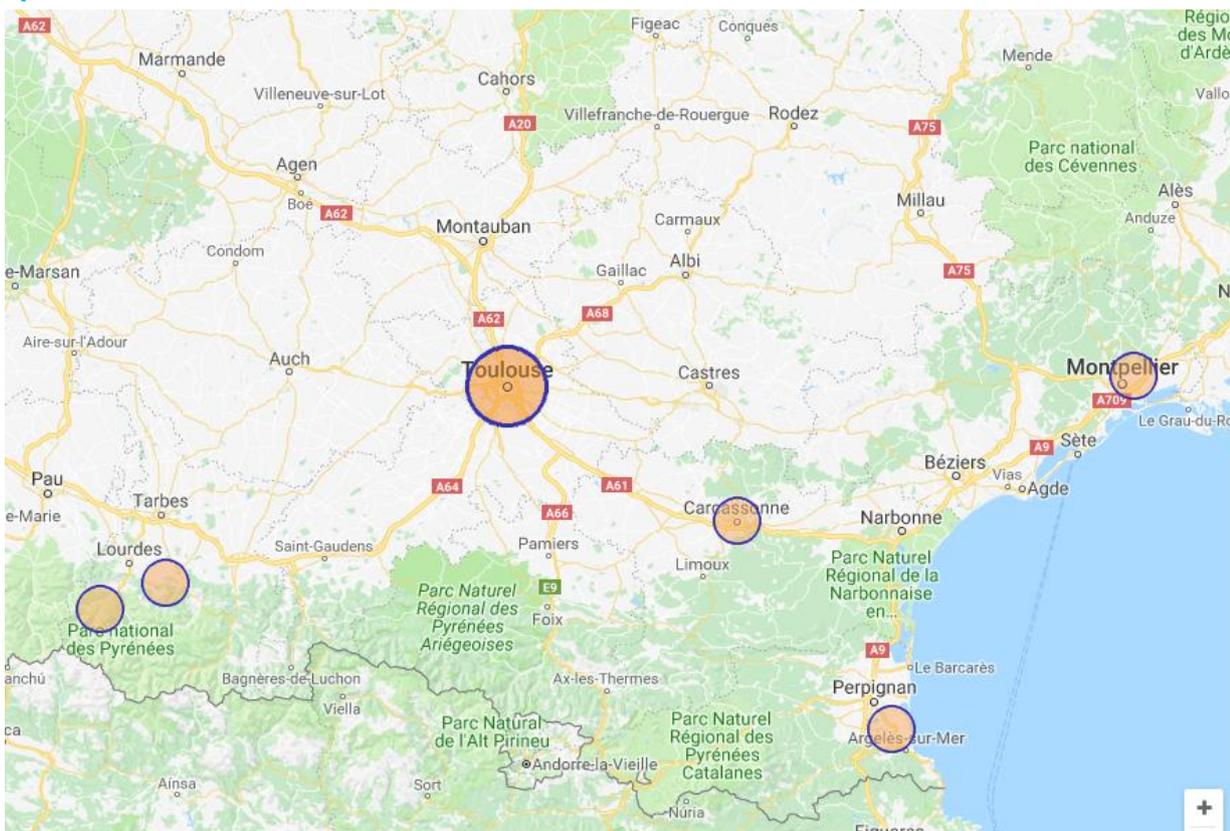
En 2016, près de 1 300 logements se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale, notamment par le label NFHQE. Ce niveau a été multiplié par 8 sur une année.

# Observatoire BBC – Effinergie | Labellisations

## Les demandes d'opérations BBC – Effinergie Neuf (32 logements en 2016)

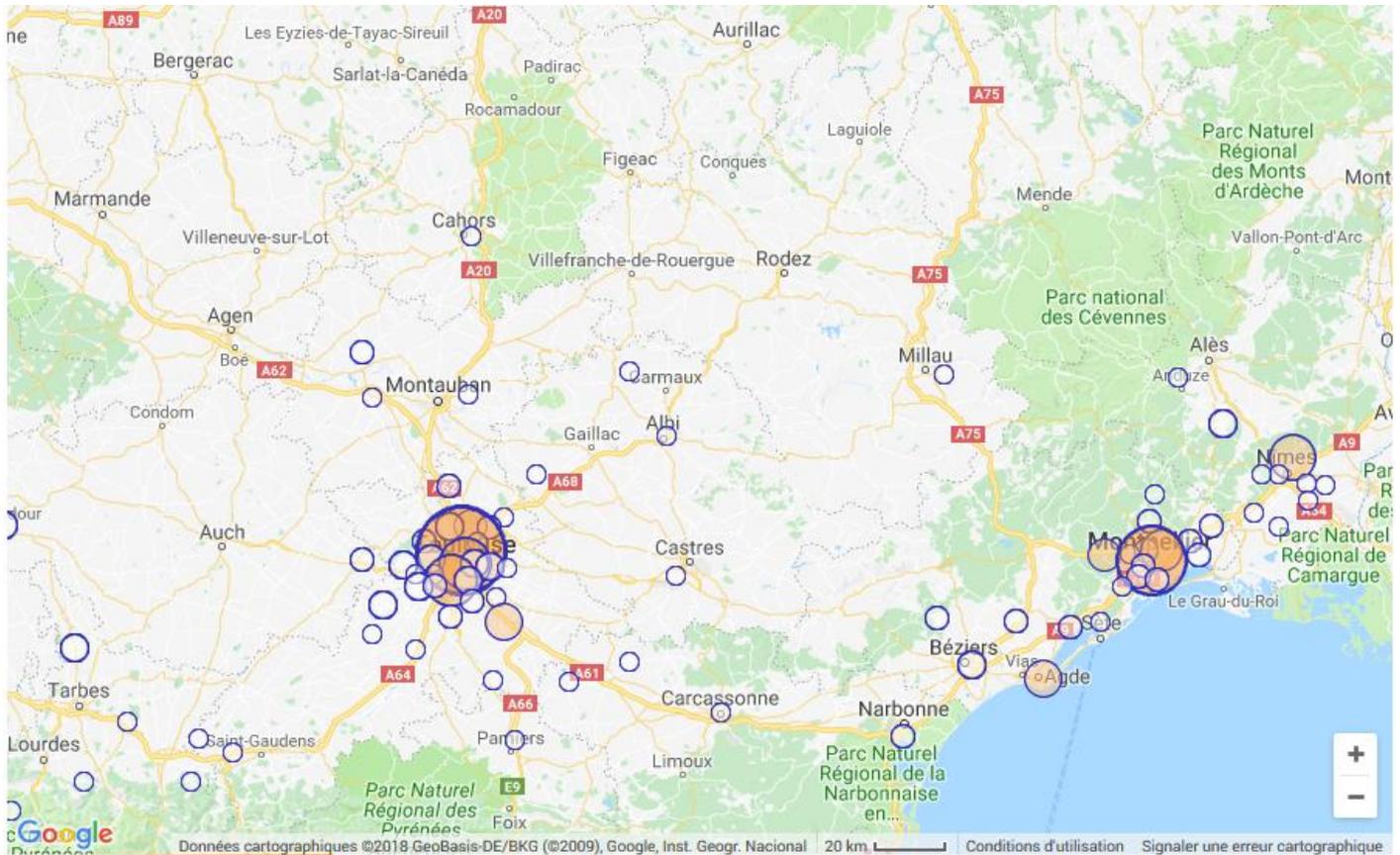


## Les demandes d'opérations BBC – Effinergie Rénovation (5 logements et 1 bât. Tertiaire en 2016)

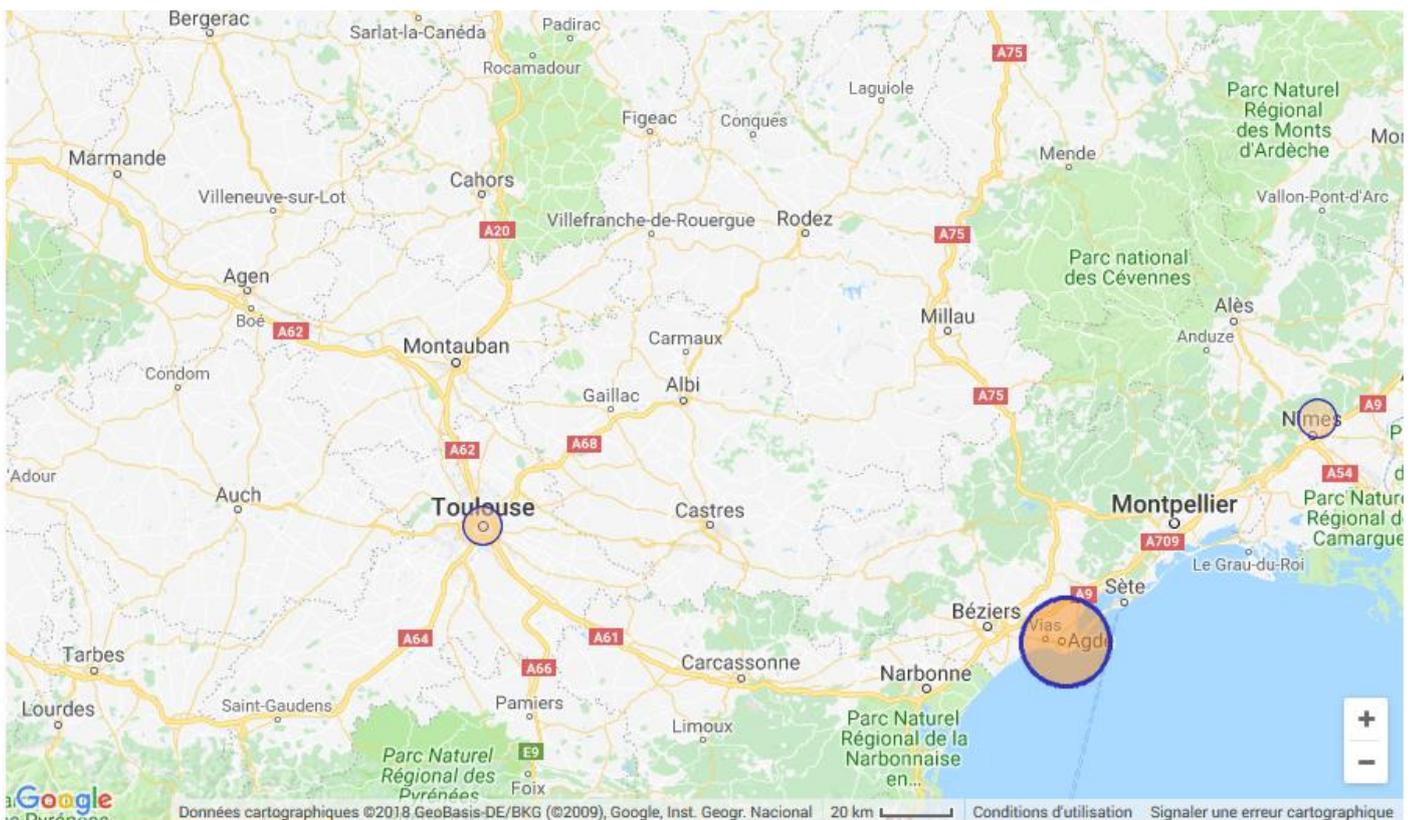


# Observatoire BBC – Effinergie | Certifications

## Les demandes d'opérations BBC – Effinergie Neuf (213 logements en 2016)



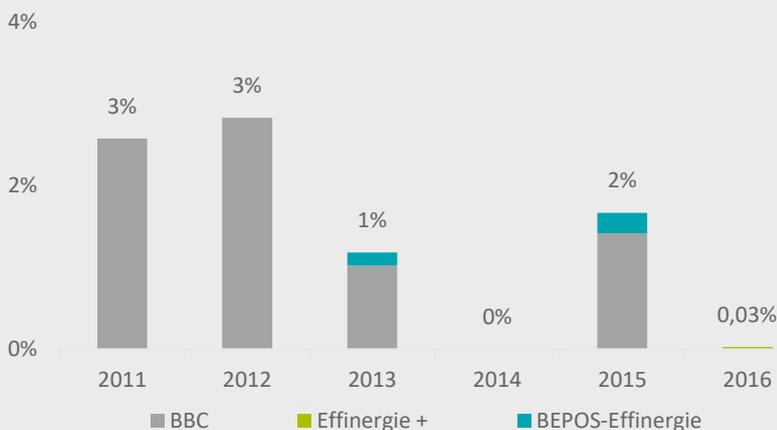
## Les demandes d'opérations BBC – Effinergie Neuf (5 bât. tertiaires en 2016)



# La labellisation des bâtiments tertiaires neufs

## Demandes de labellisation énergétiques de bâtiments tertiaires rapportées aux autorisations en Occitanie

Unité : ratio nombre de logements | sources : Effinergie, Sitadel



## Surfaces de bâtiments tertiaires 2007-2016 par rapport à la surface autorisée

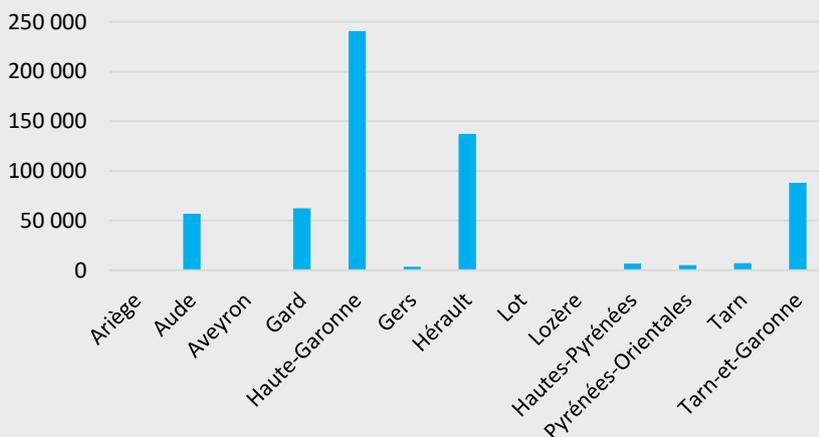
	Occitanie	France
Labellisations énergétiques	1,4%	4,1%
Certifications NF HQE	3%	6%

Sur la période 2007-2016, plus de 900 000 m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique ou de certification environnementale NF HQE.

Aucune labellisation énergétique n'a été demandée en 2016 pour les bâtiments tertiaires.

## Répartition des demandes de certifications environnementales NF HQE pour les bâtiments tertiaires (cumul 2007-2016) : comparaisons départementales

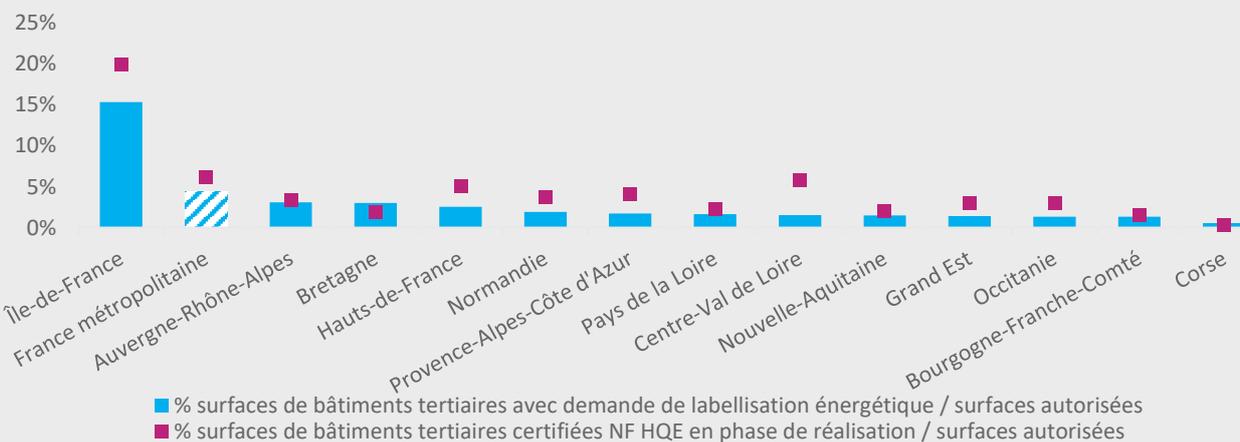
Unité : en m<sup>2</sup> | source : CERTIVEA



Au niveau national, hormis en Ile de France, la labellisation ou certification pour les bâtiments tertiaires est peu sollicitée.

## Bilan des surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE vs la surface autorisée entre 2007 et 2016 en France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m<sup>2</sup> SHON | sources : Effinergie, Cerqual, Sitadel



## Le potentiel de rénovation énergétique

Cette estimation se base sur le nombre de logements existants recensés en 2013 par l'INSEE et le traitement des diagnostics de performance énergétique de 323 849 logements vendus ou loués (Observatoire DPE de l'ADME) au 18 janvier 2018, soit 10% du nombre de logements existants en Occitanie.

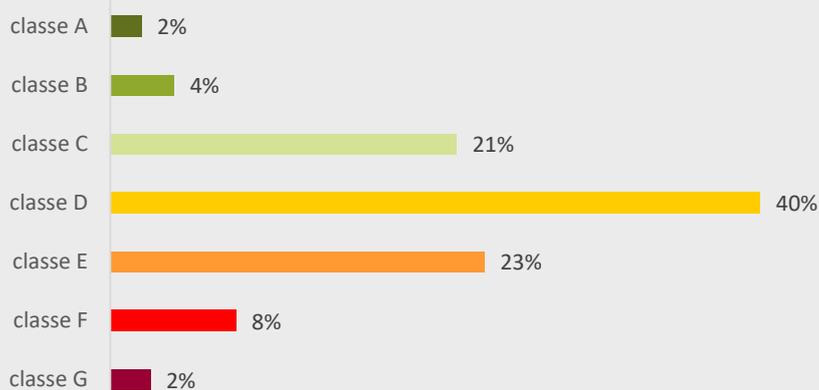
D'après cet observatoire, 6% des logements sont classés en DPE A ou B. Dans l'objectif d'atteindre un parc BBC d'ici à 2050, 94% des logements sont à rénover, pour être classés en A ou B, soit environ 2 444 000 logements, en Occitanie.

Cette estimation est cohérente avec le document de la Cour des comptes sur « L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable » publié en novembre 2016. En effet, selon ce rapport, « 95% des logements sont à rénover pour atteindre la classe B, soit environ 27 millions de logements, ... à répartir sur 35 ans après la promulgation de la LTECV conduisant à l'exigence d'une rénovation totale à la norme BBC rénovation ... ».



### Répartition du potentiel de logements selon la classe d'origine en Occitanie

Unité : nombre de logements estimés | Source : ADEME – Obs. DPE



En Occitanie, la moyenne des étiquettes énergétiques sur le parc de logements à rénover est de 222 kW hep/m<sup>2</sup>/an, ainsi située dans la classe D.

Les logements les plus « énergivores » de la classe G représentent 3% du parc.

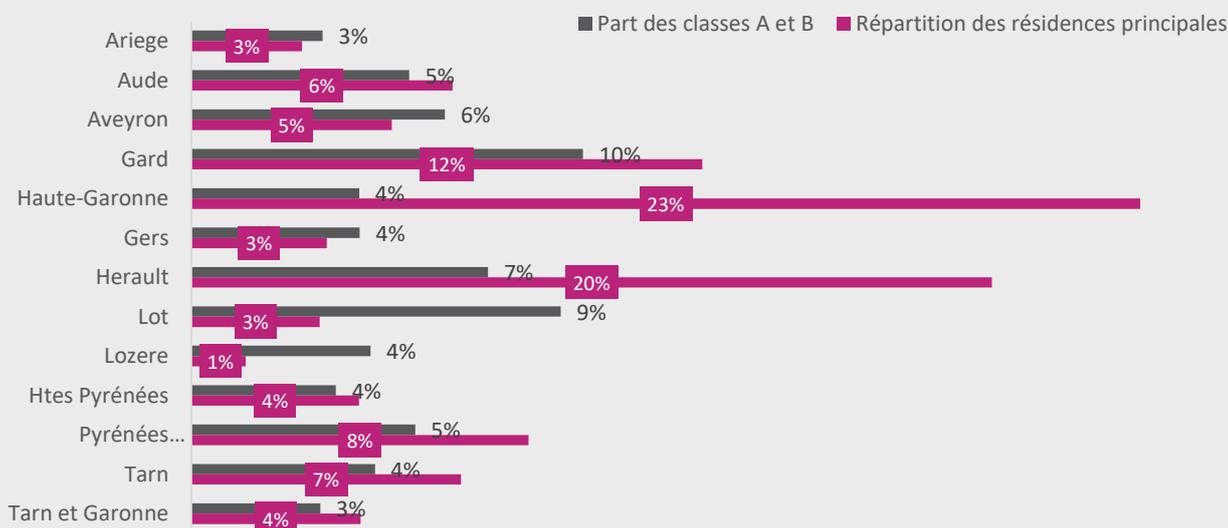
Moins d'1/4 du potentiel de logements est classé C, ce qui équivaut à un effort financier moindre par rapport aux classes inférieures.

Note de lecture graphique « Répartition de logements : comparaison départementale » : La Haute Garonne concentre 23% des résidences principales et 4% du parc de logements audités est classé A ou B.

La Lozère compte 1% de résidences principales et 4% du parc de logements audités est classé A ou B.

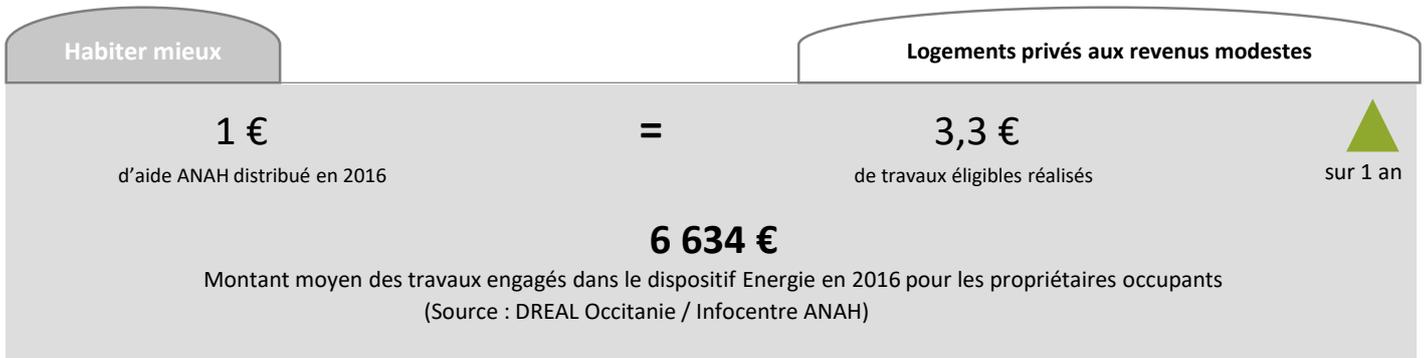
### Répartition du potentiel de logements : comparaison départementale

Unité : nombre de logements estimés | Source : ADEME – Obs. DPE, INSEE RP2014



# Le chiffre d'affaires généré via les dispositifs

Les impacts économiques selon les dispositifs en Occitanie



# Les entreprises du Bâtiment

Occitanie

France

58 090

Établissements Bâtiment

559 139

97%

- de 10 salariés

96%

73%

dont 0 salarié

69%

28%

Gros œuvre

27%

72%

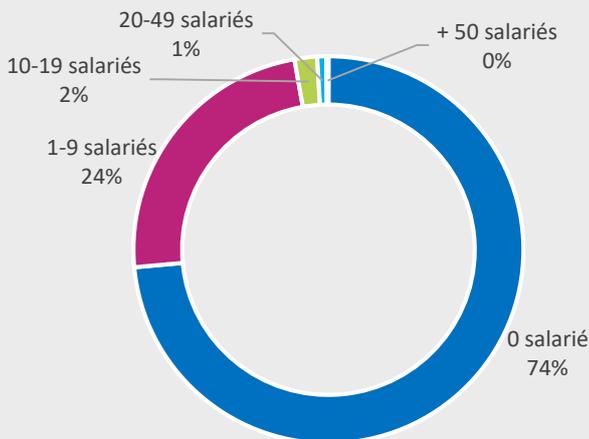
Second œuvre

73%

source : INSEE-SIRENE

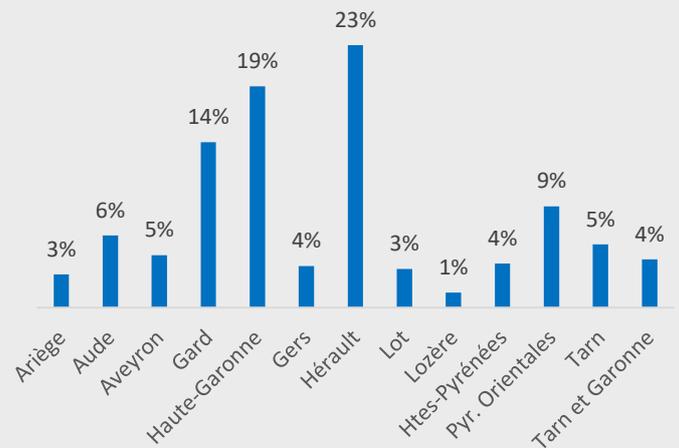
## Répartition des établissements selon la taille en 2016

Unité : nombre d'établissements / source : INSEE-SIRENE



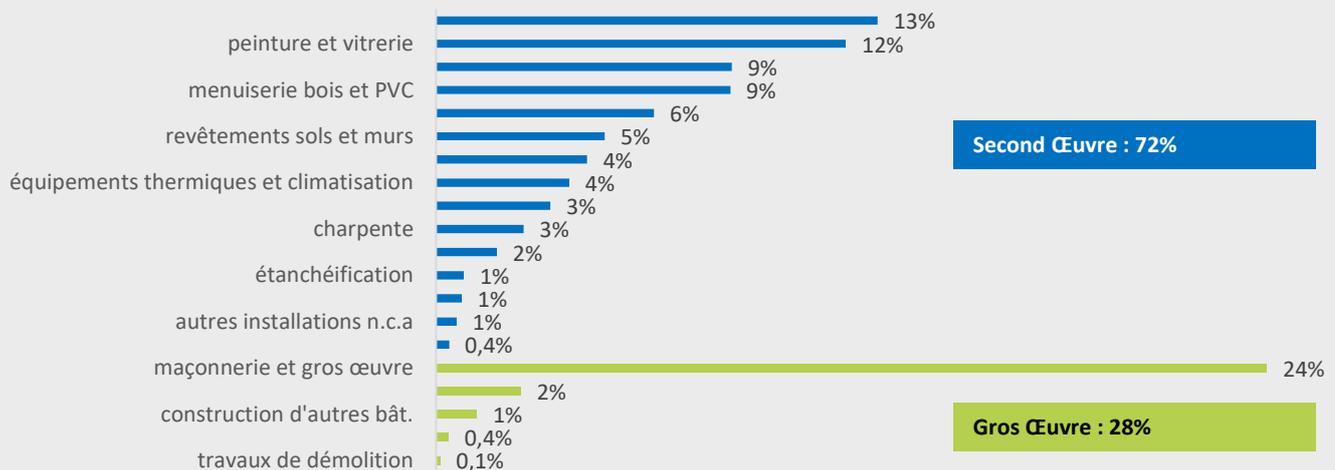
## Répartition des établissements selon le département

Unité : nombre d'établissements / source : INSEE-SIRENE

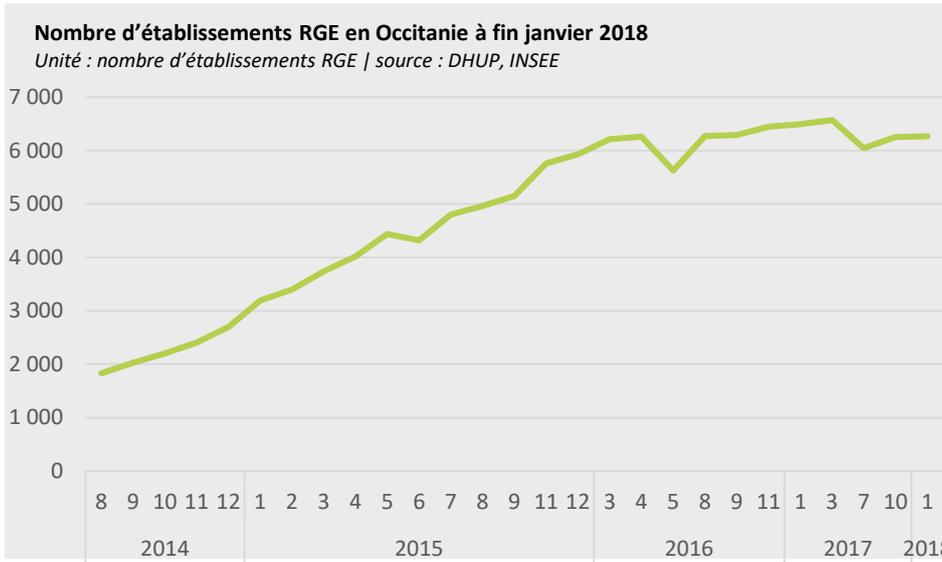


## Répartition des établissements selon le département

Unité : nombre d'établissements / source : INSEE-SIRENE



# La qualification RGE



**Nombre d'établissements RGE à fin janvier 2018 (Evol. 1 an)**

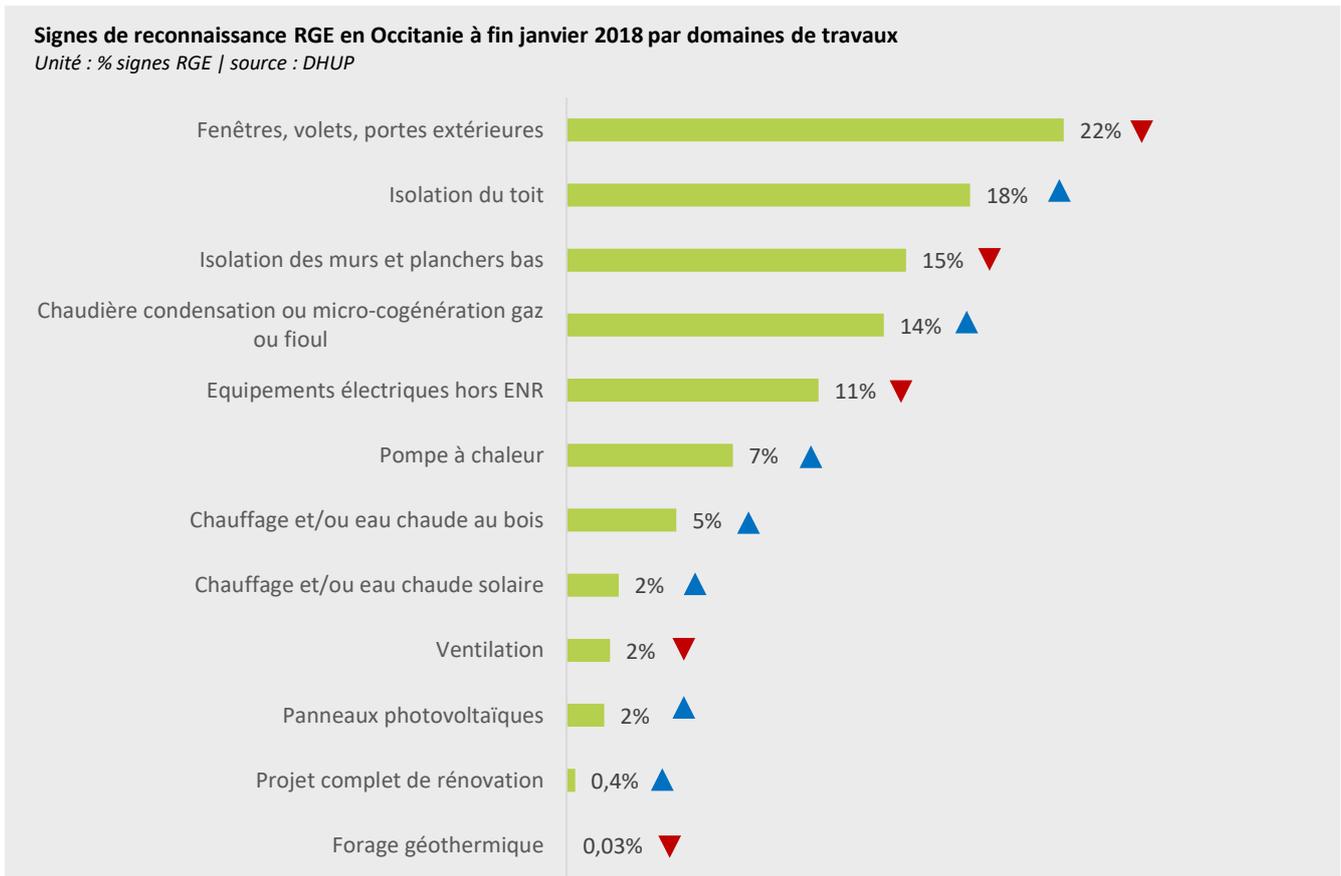
Occitanie	France
<b>6 264</b>	<b>65 521</b>
<b>-4%</b>	<b>-1%</b>

L'Occitanie accuse une diminution du nombre d'entreprises RGE plus significative qu'au niveau national.

Depuis 2014, les entreprises se sont mobilisées pour obtenir une mention RGE qui est progressivement devenue obligatoire pour avoir accès aux dispositifs d'aides (CITE, éco-PTZ ...) dans le cadre de travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique. Après une baisse en juillet 2017, le nombre d'entreprises qualifiées en Occitanie semble se stabiliser sur la fin d'année 2017 et le mois de janvier 2018.

La baisse constatée en France en Juillet 2017 du nombre d'établissements RGE s'explique par :

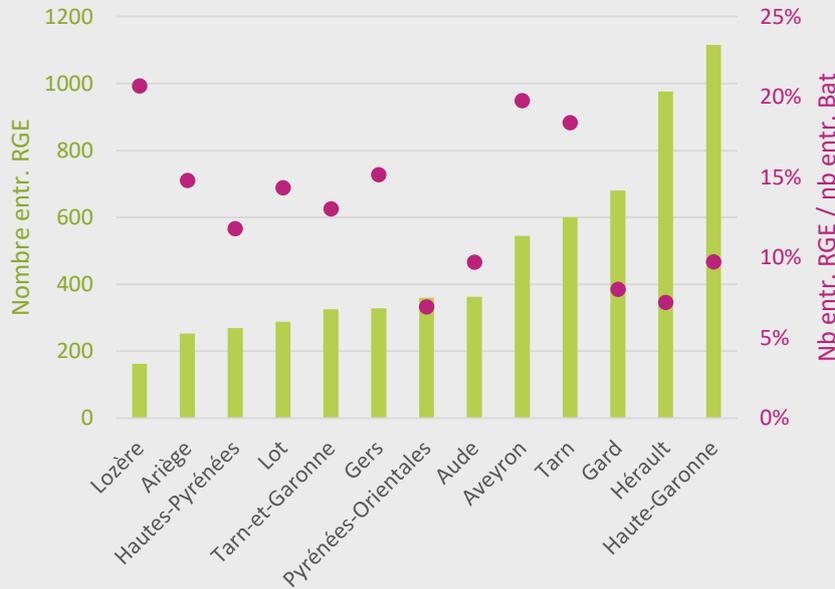
- la non réponse de certaines entreprises avant le 30 juin au questionnaire annuel ;
- la non réalisation des audits obligatoires dans les 2 ans après l'obtention de la qualification (qualification massive au 1<sup>er</sup> semestre 2015 arrivant à échéance et pour lesquelles les audits n'ont pas été réalisés) entraîne la perte de qualification.



# La qualification RGE

**Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en Occitanie à fin janvier 2018**

Unité : nombre d'établissements / nb entr. Bât. | source : DHUP, INSEE



**Ratio du nombre d'établissements RGE sur le nombre d'établissements Bâtiment à fin janvier 2018**

Occitanie	France
10%	12%

Les établissements RGE en Occitanie représentent 10% des établissements de bâtiment de la région en janvier 2018 (vs 12% en France), avec des distinctions fortes selon les départements :

- 21% dans l'Aveyron
- 20% dans les Hautes-Pyrénées
- 18% pour le Tarn
- 15% pour l'Ariège et le Gers
- 14% pour le Lot
- 13% pour le Tarn et Garonne
- 10% pour l'Aude et la Haute-Garonne
- 8% pour le Gard
- 7% pour l'Hérault et les Pyrénées-Orientales

A noter : certaines entreprises du bâtiment, selon les domaines de travaux, ne sont pas concernées par le label RGE.

**Signes RGE en Occitanie à fin T4 2016 (Evol. 1 trim.)**

Unité : nombre de signes

Source : CERC/Qualibat, Qualit'EnR, Cequami, Certibat, Qualifelec

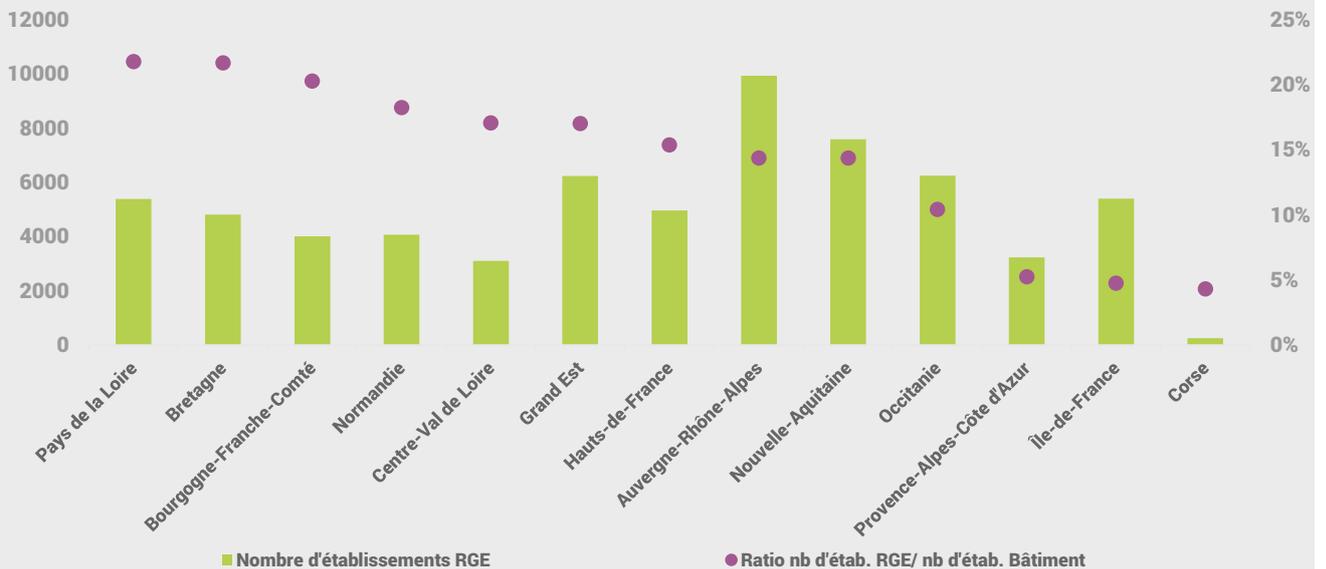
Energies renouvelables	
Qualisol	255 ▲
Qualibois	613 →
QualiPV	177 ▲
Qualipac	722 →
Qualiforage	6 ▼
Qualibat - mention ENR	190 ▲
Qualifelec - mention PV	18 ▼

Efficacité énergétique	
ECO-artisans	1 001 →
Pro de la performance énergétique	59 ▼
Qualibat mention EE	6 210 →
Certibat mention RE	22 ▲
Qualifelec mention EE	47 →

Offre globale	
Qualibat Offre Globale	12 ▲
NF-NFHQE Maison rénovée	33 →

**Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin janvier 2018**

Unité : nombre d'établissements / nb entr. Bât. | source : DHUP, INSEE

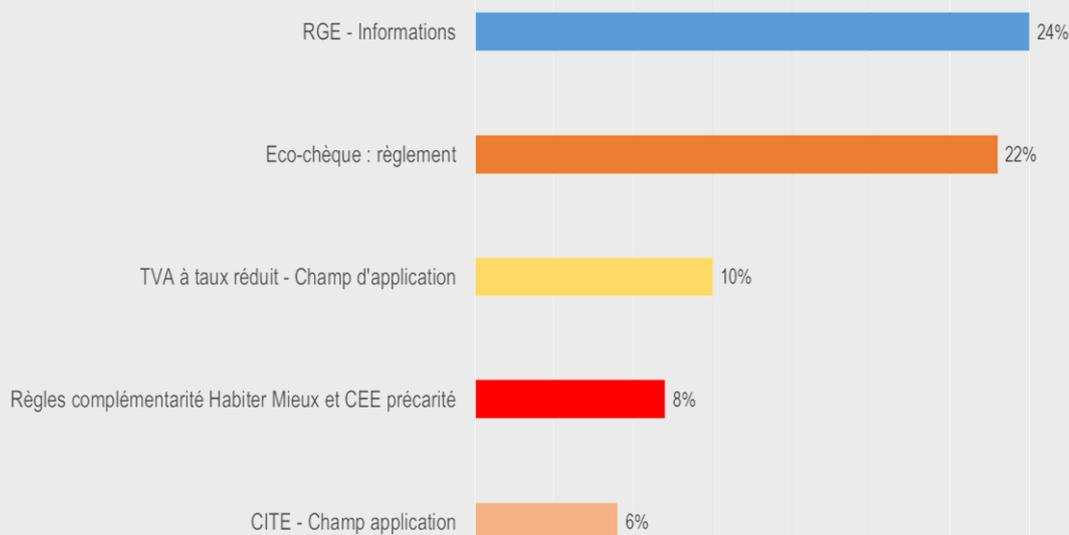


## PRIS PRO

Les centres de ressources ECOBAT Languedoc-Roussillon et le CERCAD Midi-Pyrénées ont une mission de conseil individualisé pour les professionnels du bâtiment et de l'aménagement en lien avec un réseau de partenaires-experts.

### PRIS PRO – Les 5 thématiques les plus récurrentes

source : CeRCAD



Depuis la mise en place du PRIS PRO en 2014, plus de 1 000 professionnels ont été accompagnés en Occitanie. On observe une augmentation croissante du nombre d'appels avec différentes typologies d'interlocuteurs.

Les contacts proviennent d'entreprises/artisans (69%), de PRIS/PTRE (21%), collectivités locales (4%), DREAL/DDT (2%), bureau d'études (2%) et architectes (1%).

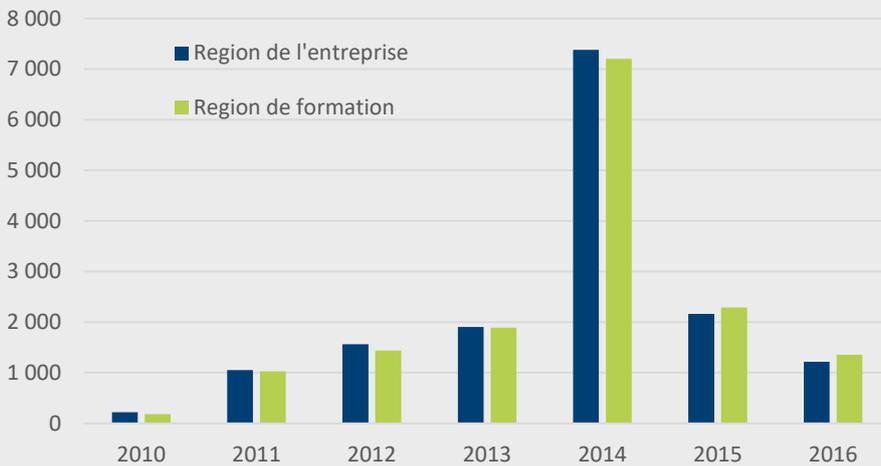
Les thématiques les plus fréquentes sont des informations sur le dispositif RGE et les aides mobilisables pour leurs clients ou le paiement de ces dernières.

La complémentarité entre le programme « Habiter mieux » et le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) génère de plus en plus de questions de la part des entreprises et des artisans.

# La formation continue des salariés

## Les stagiaires FeeBat

**Nombre de stagiaires FEEBAT en Occitanie**  
Unité : nombre de stagiaires | source : FEEBAT

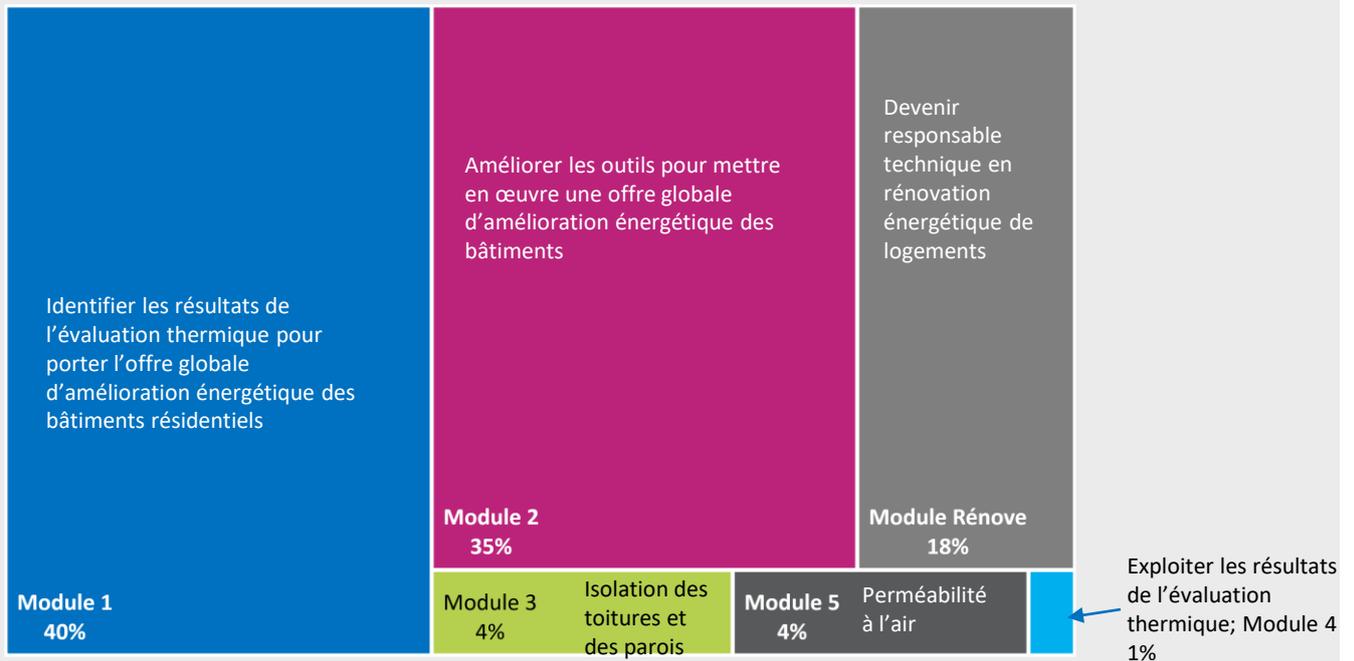


**Stagiaires FEEBAT en 2016 (Evol. 1 an)**

Occitanie	France
<b>1 355</b>	<b>8 552</b>
<b>-40,7%</b>	<b>-51,3%</b>

En cumul depuis le lancement du dispositif FEEBAT, près de 15 500 stagiaires ont été recensés en Occitanie.

**Nombre de stagiaires FEEBAT (2009-2016) selon le module en Occitanie**  
Unité : nombre de stagiaires | source : FEEBAT



## Les salariés en formation continue (hors alternance et demandeurs d'emplois)

En 2016, **26 765** salariés ont bénéficié d'une formation, plus du tiers au profit des corps d'état « Gros œuvre » (24%) et « Electricité du bâtiment » (13%).

Le nombre total de stagiaires a augmenté de 36% entre 2015 et 2016, l'année 2015 étant une année creuse correspondant à la mise en place de la réforme de la formation professionnelle. Sur une plus longue période entre 2008 et 2016, alors que les effectifs salariés ont diminué, l'effort de formation des salariés s'est maintenu, le nombre de stagiaires ayant progressé de 14% sur cette période.

En 2016, 35% des stagiaires sont issus d'entreprises de moins de 10 salariés et 8% sont des femmes.

Source : Constructys

## Les entreprises et le numérique

### Le PACTE

Le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique (**PACTE**) a été lancé au début de l'année 2015 par les pouvoirs publics. Un des objectifs est d'accompagner la montée en compétences des professionnels du bâtiment dans le champ de l'efficacité énergétique, et ce, afin de renforcer la qualité dans la construction et de réduire la sinistralité.

Un appel à projet national a été lancé au cours de l'année 2016 : Renforcer les relations avec les territoires autour de la montée en compétences des professionnels du Bâtiment ». Parmi les 70 dossiers recensés, 40 ont été sélectionnés dont 30 bénéficient d'un soutien du PACTE et 10 d'une aide du PTNB (Plan Transition Numérique dans le Bâtiment).

Parmi les projets retenus, deux sont co-financés par la région Occitanie :

- **Formation de « Compagnon référent en performance énergétique »** porté par le CFA BTP Toulouse-Muret. Ce projet vise à développer un dispositif de formation de « compagnons référents en performance énergétique ». Le parcours de formation s'adresse aux alternants, ouvriers professionnels, demandeurs d'emploi. Ses moyens pédagogiques reposent sur un enseignement mixte associant des apprentissages en ligne (tutoriels vidéo, quizz, etc.) et présentiels sur les plateaux techniques de formation par la pratique Praxibat.
- Le projet **CLEF PRO BAT** porté par l'Ecole Nationale du Chanvre basée à Mende en Lozère. Ce projet propose un cursus de formation de 3 à 9 jours pour les artisans et leurs salariés avec la mise en pratique sur un plateau pédagogique adapté ; un module de formation dédié aux architectes, bureaux d'étude, thermiciens et commande publique ; une assistance technique pour la réalisation des premiers chantiers en Chanvre ; une formation à distance ouverte à tous (MOOC) qui a démarré en septembre 2017.

### Le PTNB

Le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) a lancé différents appels à projets en juin 2016. L'objectif est de soutenir les porteurs de projets novateurs qui mettent en évidence de nouveaux outils. Tous les métiers et projets sont concernés dont les chantiers du quotidien.

Plusieurs lauréats en Occitanie :

AAP : Renforcer les relations avec les territoires autour de la montée en compétences des professionnels du bâtiment

- BIM'OC : consiste en un accompagnement personnalisé des TPE et PME vers la transition numérique (Haute Garonne)
- ACDC : mise en place d'un dispositif de formation autour d'un chantier de construction/rénovation d'une maison de santé pluridisciplinaire BEPOS, via l'utilisation de la maquette numérique et du BIM (Ariège)

AAP : Carnet Numérique de Suivi et d'Entretien du logement

- BAZIMO

AAP : BIM Chantier

- SELVEA : centre nautique Neptune, construction d'une salle de musculation BIM





## Cellule Economique Régionale de la Construction

### Site Montpellier

Tél. 04 67 65 08 83

[emmanuelle.sourisseau@i-carre.net](mailto:emmanuelle.sourisseau@i-carre.net)

[www.cerbtplr.fr](http://www.cerbtplr.fr)



### Site Toulouse

Tél. 05 61 58 65 42

[stephanie.fourcade@crcbtp.fr](mailto:stephanie.fourcade@crcbtp.fr)

[www.crcbtp.fr](http://www.crcbtp.fr)



## Les membres du GIE Réseau des CERC :

